

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme MARIE LEAHEY, présidente de la commission
M. JACQUES INTERNOSCIA, commissaire ad hoc
M. MARC-ANDRÉ LAPOINTE, analyste

RÉFLEXION 2050

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 18 octobre 2022, 19 h
1550, rue Metcalfe
14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 18 OCTOBRE 2022

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION, Mme MARIE LEAHEY 1

PRÉSENTATION DES OPINIONS:

M. Jonathan Cha et Mme Josée Chiasson, Société du Parc Jean-Drapeau 3

Mme Caroline Schindler, Raconte-moi ta ville 19

Mme Marianne-Sarah Saulnier, Conseil des Montréalaises 35

M. Arnaud G. Veydarier, Imagine Lachine-Est..... 53

Mmes Agathe Mertz et Nathalie H. Tremblay, Marmott Energies 70

PAUSE

Mme Patricia Clermont, Association québécoise des médecins pour l'environnement et Santé Urbanité 88

M. Robert Hajaly, citoyen 102

MOT DE LA FIN..... 126

AJOURNEMENT

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme Marie Leahey, présidente de la commission :

5 Bonsoir à tous. Bienvenue à cette cinquième séance d'audition des opinions réalisée dans le cadre de la consultation publique Réflexion 2050 en préparation du futur plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal.

10 Comme vous pouvez le voir, je suis un peu enrhumée. Je ne reconnais même pas ma voix. Alors la séance se déroule en français. Toutefois, les personnes qui voudraient s'exprimer en anglais pourront le faire.

15 This session will be conducted in French, but if you wish to address the Commission in English, you are welcome to do so.

 Je suis Marie Leahey et je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal.

20 Madame Isabelle Beaulieu, la présidente de l'Office, m'a confié la présidence de cette commission, laquelle est complétée par monsieur Jacques Internoscia qui est avec nous ce soir et Pierre-Constantin Charles qui est absent ce soir.

 Nous sommes appuyés dans nos travaux par Marc-André Lapointe, analyste.

25 Au nom de mes collègues et de l'Office, je vous remercie de l'intérêt que vous portez à nos travaux depuis le début de cette consultation. Au total, 52 citoyennes, citoyens, représentant les divers groupes, ont manifesté le désir de présenter oralement leurs opinions devant la Commission. Nous les entendons au cours de six séances et la dernière aura lieu jeudi. Ces opinions présentées oralement s'ajoutent à la soixantaine d'opinions qui nous ont

30 été soumises par écrit jusqu'à présent de même qu'aux nombreuses opinions recueillies par le biais de la plateforme Réflexion 2050.ca, des questionnaires, des ateliers et autres activités de consultation. Un grand merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de participer.

35 Permettez-moi de vous expliquer le déroulement de la soirée de la séance d'aujourd'hui. Nous allons entendre sept présentations, entrecoupées d'une pause vers environ 20 h 30. Chaque intervenant dispose de 10 minutes pour exposer son opinion. Ce sera suivi d'un échange et des questions entre les commissaires et la présentation. Les enregistrements vidéo, les transcriptions des présentations seront mis en ligne sur notre site Web dans les jours qui suivront la dernière séance, donc la semaine prochaine.

40 Si pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissaient dans les interventions, les représentants de la Ville de Montréal pourront user de leur droit de rectification dès ce soir ou à la fin de la séance, ou dans les 48 heures suivant l'envoi des fichiers vidéo des présentations. Dans ce dernier cas, les rectifications seront écrites et rendues disponibles sur le site Web de l'Office à la page de la consultation.

45 Enfin, la Commission tient à ce que le climat des échanges demeure serein. Les propos malveillants ou les interventions portant atteinte aux droits fondamentaux, ou à la réputation des personnes, sont irrecevables.

50 À la suite des séances d'audition, la Commission procédera à l'analyse de l'ensemble de l'information qui lui a été soumise, en fera un rapport et formulera des recommandations. C'est la présidente de l'Office qui soumettra ce rapport au conseil municipal de la Ville de Montréal et le rapport sera rendu public deux semaines après.

55 Je vous rappelle que les rapports de l'Office ont une valeur consultative, les décisions finales appartiennent aux élus et nous commençons la soirée avec deux personnes : monsieur Jonathan Cha et madame Josée Chiasson de la Société du Parc Jean-Drapeau.

60

Mme JOSÉE CHIASSEON ET M. JONATHN CHU
Société du Parc Jean-Drapeau

65

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir.

70

M. JONATHAN CHU :

Bonsoir.

75

Mme JOSÉE CHIASSEON :

Bonsoir.

80

M. JACQUES INTERNOSCIA, commissaire ad hoc :

Bonsoir.

85

Mme JOSÉE CHIASSEON :

Merci beaucoup de nous accueillir.

90

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Alors, allez-y, on vous écoute pendant 10 minutes.

Mme JOSÉE CHIASSON :

95

Parfait. Donc, bien, bonjour à tous. Donc ça nous fait plaisir d'être ici. Je me présente rapidement, Josée Chiasson, directrice générale adjointe de la Société du Parc Jean-Drapeau et je suis accompagnée de Jonathan Cha qui est conseiller en aménagement, conseiller principal en aménagement au Parc.

100

Donc aujourd'hui, ça nous fait vraiment plaisir de venir présenter notre opinion qui, bien sûr, est un document complet qu'on vous a soumis avec à peu près 70 recommandations qui touchent...

105

LE COMMISSAIRE :

67.

Mme JOSÉE CHIASSON :

110

67. Merci pour la précision. Vous l'avez bien lu comme je le vois. Donc on.. il y a des..., bien sûr, des orientations, des recommandations qui touchent plus au Parc Jean-Drapeau, mais d'autres plus d'un point de vue, les parcs comme espace vert et espace pour la transformation, et qui s'inscrit dans le cadre du projet de ville.

115

Donc, quelques mots sur la Société du Parc Jean-Drapeau : c'est une paramunicipale qui a la mission bien sûr de conserver, d'aménager, de développer le parc, mais bien sûr dans une optique de saine cohabitation avec l'ampleur des activités qu'on y retrouve et de ses multiples vocations. Puis bien sûr, c'est vraiment dans un esprit de protection aussi du parc pour oui, aujourd'hui, mais aussi pour les générations futures.

120

Donc, c'est vraiment dans cet esprit que le parc fait une grande démarche d'ailleurs avec l'OCPM il y a quelques années déjà et qui a mené vers l'adoption de son plan directeur

125 qui lui se projette quand même déjà sur un horizon 2030. Donc c'est vraiment sur ces acquis
qu'on a bâti quand même et qu'on a saisi l'opportunité de venir déposer ce mémoire pour
positionner certains éléments qui nous apparaissent quand même... comme le parc, comme
un acteur très, très important dans la transformation de la Ville et dans le cadre du projet de
ville, donc le lien avec le centre-ville. Il y a d'ailleurs eu une consultation justement sur la
Stratégie centre-ville renouvelée.

130
135 Donc, c'est vraiment pour nous un atout majeur et c'est vraiment dans cet esprit qu'on
vous présente nos recommandations et aujourd'hui, bien, on va s'en tenir à vous présenter
une dizaine d'orientations phares, de recommandations phares que nous souhaitons porter
en lumière parce qu'on ne passera pas à travers tout le document et l'idée, c'est d'être capable
ensuite d'échanger avec vous, de répondre à vos questions.

Donc sans plus tarder, je laisserais Jonathan enchaîner avec les dix recommandations
phares.

140 **M. JONATHAN CHA :**

145 Parfait. Merci, merci beaucoup, Josée. Je vais effectivement vous présenter une
dizaine des grandes recommandations qu'on a faites, puis je vais tenter d'être succinct pour
qu'on ait effectivement plus de temps pour discuter de celles-ci et des autres qu'on retrouve
dans notre mémoire.

150 La première recommandation mentionne que le futur plan d'urbanisme et de mobilité
accorde parmi les grands parcs un statut particulier au Parc Jean-Drapeau en raison de ses
vocations et de son patrimoine qui lui sont distinctifs. Rappelons que le Parc Jean-Drapeau
est le plus grand et le plus ancien parc de Montréal, a 65 bâtiments, a des ponts, des œuvres
d'art et a également une variété donc de vocations qui en font un endroit complexe dans sa
gestion quotidienne.

Deuxième recommandation : que le Parc Jean-Drapeau soit considéré comme un grand parc métropolitain à proximité des grands projets de redéveloppement du centre-ville afin d'assurer une justice sociale et environnementale pour la population, en plus d'une accessibilité accrue au fleuve, aux équipements collectifs et aux espaces verts libres du Parc.

On a eu dans les dernières années des consultations publiques, ici même à l'OCPM, portant notamment sur les secteurs Bridge-Bonaventure, sur le PPU des Faubourgs, donc des grands secteurs à proximité du centre-ville qui pourront donc avoir le Parc Jean-Drapeau comme grand espace vert à proximité, donc d'un nouveau quartier résidentiel, quartier mixte. Donc, on souhaite qu'effectivement le Parc soit bien inscrit dans cette nouvelle transformation ou planification du territoire montréalais.

Que les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame soient reconnues comme territoires d'expérimentation et d'innovation pour la mobilité durable, propice au développement de nouveaux concepts comme les services et véhicules de mobilité émergents. Évidemment, le Parc a une station de métro en son cœur, mais a également de nombreux enjeux de mobilité, vu la superficie de plus de 200 hectares du Parc. Donc toutes les stratégies de mobilité, de mobilité active, de connectivité aussi au quartier environnant nous préoccupent particulièrement.

Quatrièmement : que le laboratoire des innovations pour la transition écologique proposée par le projet de ville prenne en considération les savoirs et l'expertise développés par le campus de la transition écologique sur le territoire du Parc Jean-Drapeau, donc une OBNL qui œuvre déjà à toutes ces réflexions en matière écologique.

Cinquièmement : que soient optimisés et mutualisés les installations et équipements du Parc Jean-Drapeau dans un esprit de collaboration avec d'autres parcs, lieux et organismes. Dans cette idée aussi d'avoir une complémentarité entre les parcs dans leurs fonctions, leurs usages et leurs fréquentations.

185 Sixième recommandation : que l'élargissement de la réglementation entourant l'usage des parcs et espaces publics soit favorisé pour offrir plus de souplesse au niveau des usages parmi... permis dans les bâtiments. Comme de nombreux parcs, plusieurs de nos bâtiments sont vacants et en attente d'une nouvelle vocation, mais la réglementation actuelle limite les possibilités de différents usages.

190 Septième recommandation : que l'on mise sur les espaces verts et bleus afin de créer des liaisons entre les corridors écologiques internes et externes à la Ville de Montréal pour assurer le déplacement de la faune, la dispersion de la flore et contribuer à l'enrichissement des écosystèmes urbains où tout est question de voir le territoire comme un vaste écosystème naturel qui est donc relié par ,notamment, des corridors de biodiversité.

195 Huitième recommandation : que des connexions par des modes de transport actifs quatre saisons soient assurées entre les quartiers centraux et périphériques, dont le Parc Jean-Drapeau, qui permet effectivement de mieux relier tous ces différents quartiers existants ou en devenir.

200 Neuvième recommandation : que la question de la réconciliation, de la décolonisation et de l'autochtonisation de la ville et du rayonnement des peuples autochtones soit intégrée dans le futur plan d'urbanisme et de mobilité dans toute la foulée du plan d'action en matière de vérité et réconciliation et des obligations des différents gouvernements.

205 Et enfin, une dixième recommandation : qu'une vision cohérente et une stratégie globale de mise en lumière soient développées, intégrant l'éclairage urbain et du patrimoine architectural pour faire émerger une identité nocturne, donc à l'échelle du Parc et de la Ville.

210 Donc voilà pour une dizaine de nos recommandations parmi les 67 donc que nous avons émises dans le mémoire.

LA PRÉSIDENTE :

Merci, il vous reste une minute. Non, rien à ajouter?

215

M. JONATHAN CHA :

On vous la donne.

LA PRÉSIDENTE :

220

Merci.

LE COMMISSAIRE :

225

Merci d'avoir fait cette présentation-là parce que ma première question, c'était : lesquelles dans vos 67 recommandations qui étaient prioritaires? Là, j'ai... on les a. Vous nous la laissez, votre présentation, on pourra la voir?

230

Alors ma première question : le problème d'accès rapide, direct et efficace à pied ou vélo au Parc Jean-Drapeau explique peut-être qu'il n'ait pas été mentionné au plan stratégique du centre-ville. Comment pourriez-vous remédier à cette situation? Il y a beaucoup de mes questions qui sont en lien avec les 40 autres présentations qu'on a eues avant. Ça fait que...

Mme JOSÉE CHIASSON :

235

En lien avec la Stratégie centre-ville renouvelée?

240 **LE COMMISSAIRE :**

On a eu... dans le mémoire, on n'a pas vu de lien phare avec le Parc Jean-Drapeau. Est-ce que c'est parce que... il n'y a pas d'accès direct et efficace?

245 **Mme JOSÉE CHIASSON :**

Oui, bien, c'est une excellente question et justement, on travaille en ce moment avec la Ville pour venir renforcer le lien avec la Stratégie centre-ville renouvelé, parce qu'on le voit vraiment comme un actif super intéressant, un accès à des espaces verts pour le centre-ville, puis on le sait que c'est un besoin qui est exprimé.

250 On voit quand même déjà la navette fluviale. Donc, il y a quand même le métro. Donc, il y a des accès. Oui, on a des... quand même à travailler beaucoup sur l'accessibilité au Parc, mais en effet, on voit vraiment un lien super intéressant de... à venir renforcer en lien avec la
255 Stratégie centre-ville. Donc elle est en cours de rédaction en ce moment. Donc, il n'est pas trop tard. Donc, on va certainement faire des travaux supplémentaires avec... pour favoriser cet arrimage-là.

M. JONATHAN CHA :

260 Parce que, pour compléter, je pense, l'axe du pont Jacques-Cartier, l'axe navette fluviale vers le Vieux-Montréal, et aussi l'axe à travers la Cité-du-Havre et Bonaventure, sont trois portes d'entrée clés par des moyens de transport différents qui ont toutes le potentiel
265 d'être maximisées et aussi en toute saison pour favoriser l'attractivité et la connectivité entre ces différents quartiers.

LA PRÉSIDENTE :

270

Sur cette même question, je peux-tu, juste... Les Amis de Sainte-Marie, ah, c'est ça. Les Amis de Sainte-Marie, eux, proposent un ascenseur et dans votre thèse, vous dites : « Des nouveaux concepts comme les services et les véhicules de mobilité émergents. », est-ce que l'ascenseur fait partie de vos préoccupations?

275

M. JONATHAN CHA :

280

Bien, cette proposition-là a été faite aussi à l'époque de la consultation publique sur l'avenir du Parc Jean-Drapeau. Donc je pense que les résidents de ce secteur-là de la Ville de Montréal cherchent un accès plus efficace. Évidemment, le pont Jacques-Cartier, nous ne sommes pas gestionnaires et propriétaires, donc, du pont, donc on ne peut pas nécessairement se prononcer sur cette solution, mais Ponts Champlain et Jacques-Cartier actuellement réfléchissent et ont un plan directeur en cours de réalisation. Donc je pense que toutes ces questions-là devraient tout à fait être amenées à ça.

285

Nous, que ça soit par la navette fluviale, que ça soit par le métro, que ça soit par un ascenseur, que ça soit par des corridors protégés sur le pont Jacques-Cartier, tout ce qui peut amener et faciliter l'accès au Parc, et sa relation avec les quartiers actuels, anciens ou en développement, évidemment qu'on ne peut être que favorable à ça.

290

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Je vous redonne la parole.

295

LE COMMISSAIRE :

300 Oui, en fait, je ne sais pas si c'est dans votre mémoire, mais je crois que oui, on parle...
on nous parle beaucoup cette semaine des corridors écologiques, puis évidemment, c'est un
très grand parc, un magnifique parc, le Parc Jean-Drapeau. Il y a le Mont-Royal, il y a déjà eu
des projets de relier le parc Jean-Drapeau au Mont-Royal. Est-ce que vous avez des réflexions
à ce sujet-là?

305

Mme JOSÉE CHIASSON :

Je te laisse aller.

310

M. JONATHAN CHA :

Bien, nous, à l'intérieur de notre plan directeur, déjà on prévoit transformer l'un de nos
ponts, la passerelle du Cosmos, en un pont écologique pour relier donc deux noyaux de
biodiversité et créer à l'intérieur du parc un corridor écologique. Évidemment, on souhaite que
315 ce corridor se connecte aussi évidemment par le fleuve, mais aussi par toute la jetée MacKay
et la Cité-du-Have pour se connecter ultimement à d'autres espaces vers le centre-ville. C'est
aussi un couloir de migration important.

Donc là, évidemment, on dépasse largement l'échelle donc du Parc Jean-Drapeau.
320 Donc, je pense qu'il faut voir comment à l'échelle d'un parc ou d'un quartier, on peut faire des
interventions, mais ensuite comment ces interventions-là sont toutes reliées, interconnectées
entre elles pour faire un système beaucoup plus large.

325

Mme JOSÉE CHIASSON :

330 Mais si je renchéris sur cette vision de créer un lien montagne-fleuve, fleuve-Parc Jean-Drapeau, c'est clair que ça fait tout plein de sens, puis on est déjà connecté. Bon, après ça, il y a le fleuve qui sépare au niveau de... au niveau écologique, la connexion écologique, mais ça reste que ça fait pour un projet de ville, je pense que c'est quelque chose à mettre en valeur davantage et de capitaliser là-dessus. Donc, tout à fait.

335 **LA PRÉSIDENTE :**

Je peux?

LE COMMISSAIRE :

340

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

345 Votre recommandation 6, vous dites que la réglementation actuelle ne vous donne pas de souplesse pour l'aménagement des espaces publics et les permis pour les bâtiments. De quoi parle-t-on et puis est-ce que les occupations transitoires sont possibles?

Mme JOSÉE CHIASSON :

350

Bien, en fait, je vais faire une amorce de réponse. En effet, il y a de nombreux bâtiments qui nécessitent une réhabilitation, qui font partie d'ailleurs du plan directeur et pour lesquels on envisage de faire de l'occupation transitoire comme moyen de tester des usages dans un esprit de transformation, puis de lieu d'expérimentation. Puis ça fait écho à d'autres

355 de nos recommandations et en ce moment, pour chacun de ces bâtiments-là, il y a des usages très restreints reliés à des utilisations précédentes.

Donc, il y a vraiment une... à repenser, donc, il y a vraiment un processus de réflexion, mais comme on le sait, le transitoire, donc, c'est quand même... ça prend une réglementation
360 qui nous permet d'avoir cette agilité-là et cette flexibilité-là pour tester des choses, et évoluer. Donc, c'est quand même, en ce moment, un des freins à déployer le plein potentiel finalement de l'usage de ces bâtiments sur le site.

M. JONATHAN CHA :

365 Oui, puis si je peux compléter. Dans le plan directeur, suite à toutes les recommandations et idées des citoyens, des parties prenantes qui ont été consultées, on a fait ressortir pour la majorité des bâtiments un certain nombre de vocations potentielles et lorsqu'on a soumis ces vocations potentielles au service d'urbanisme de la Ville de Montréal,
370 l'arrondissement Ville-Marie, on s'est rendu compte que la grande majorité des usages projetés dans le plan directeur, qui répondent à la vision qu'on s'est donnée, sont dérogoratoires. Que ça soit au plan d'urbanisme, que ça soit aux schémas d'aménagement par exemple, donc aux différents niveaux, donc il y a un questionnement à avoir à ce niveau-là.

375 Puis aujourd'hui, on tenait une activité de consultation justement sur les parcs avec... conjointement avec l'OCPM, et beaucoup de gens se posaient justement cette question de l'innovation réglementaire et notamment, la délégation de pouvoir.

380 Parce qu'on parle beaucoup de gouvernance ouverte, on parle beaucoup d'intégrer davantage de citoyens dans des interventions, notamment bénévoles dans le parc, mais des questions de syndicat, par exemple, des cols blancs, des cols bleus. Il y a tellement de gens qui interviennent, il y a tellement de paramètres sur qui a le droit d'intervenir dans les parcs que toutes les grandes ambitions sociales et citoyennes se heurtent aussi à cette réalité-là.

385 Puis quand on parle de règlement, on ne parle pas juste de règlement d'urbanisme. Donc, je pense qu'on a ici deux pistes de... pour ouvrir la réflexion sur le futur des parcs.

LA PRÉSIDENTE :

390 D'autres questions?

LE COMMISSAIRE :

395 Oui. Quand vous référez à un territoire d'expérimentation de mobilité durable, avez-vous des technologies en tête? On sait qu'autour du Stade olympique, il y a eu des navettes autonomes. Est-ce que c'est à ce genre de choses là, oui?

Mme JOSÉE CHIASSON :

400 Oui, tout à fait. Navettes autonomes, on peut parler de trottinettes, on peut parler de toutes nouvelles technologies, puis...

LE COMMISSAIRE :

405 Puis plus vers 2050, des choses volantes même?

Mme JOSÉE CHIASSON :

410 Bien, oui, je pense qu'il faut se projeter sur le futur, là, puis des nouvelles technologies. Donc, le parc, quand même, il a quand même une caractéristique d'être sur deux îles en fait. Donc, ça permet quand même d'avoir un certain contrôle et de tester des choses.

415 Il y a le circuit, il y a quand même des actifs à même le parc qui permettent de faire des... de l'expérimentation contrôlée qu'on appelle. Donc, c'est... on le voit vraiment, puis c'est la vision aussi du Campus de la transition écologique. Puis bien sûr, on veut venir tester des technologies, mais qui sont des technologies durables, des technologies vertes, donc vraiment dans un créneau de... c'est ça, d'avenir.

M. JONATHAN CHA :

420 Une grande partie du parc est née de l'innovation, est née de l'Expo 67. Donc, c'est sûr que ça, c'est un élément qu'on souhaite perpétuer aussi évidemment dans les nouvelles réalités qui sont davantage...

LA PRÉSIDENTE :

425 Oui. Je ne suis pas sûre qu'en 2022...

Mme JOSÉE CHIASSON :

430 On ferait ça.

M. JONATHAN CHA :

435 Non.

LA PRÉSIDENTE :

440 ... on pourrait créer une île comme ça.

M. JONATHAN CHA :

Je ne crois pas. Mais effectivement, donc on cherche d'autres formes d'innovations aujourd'hui.

445

Mme JOSÉE CHIASSON :

Une autre question?

450

LA PRÉSIDENTE :

Oui, moi, j'en ai une. Quand on a rencontré Les amis de la montagne, j'ai été étonnée par le nombre de règlements et pas nécessairement d'urbanisme, mais de plans, de politiques de... je suppose que vous êtes dans les mêmes défis?

455

Mme JOSÉE CHIASSON :

Oui, tout à fait. En fait...

460

LA PRÉSIDENTE :

De l'encadrement qui vient de partout?

Mme JOSÉE CHIASSON :

465

Oui, tout à fait. Bien, en fait, il y a déjà une particularité, il y a le volet patrimonial, il y a le volet... Donc, il y a en effet, le volet archéologique, donc il y a quand même plusieurs plans qui font en sorte que c'est sûr que ça rend complexe le développement, mais en même temps, on les connaît très bien. Ils ont été très bien documentés, puis c'est sûr que quand on parle

470 de statuts particuliers, puis d'élargissement de la réglementation, je pense qu'il y a aussi, je
pense, c'est important de mentionner que le Parc Jean-Drapeau n'est pas comme les autres
parcs.

475 Donc, il a quand même une vocation mixte de parc-nature, mais aussi de capacité
d'accueil à grand déploiement, de multiplicité d'activités. Donc, ça génère quand même des
défis, puis là, j'amène des notions de wifi, par exemple, mais ça prend des capacités très, très
importantes. Or, tu sais, il y a certaines réglementations qui, puis qui sont tout à fait normales
pour un parc, mais donc, c'est ce type de freins là qui nécessite d'être adressé, puis de donner
ce statut particulier au parc, pour lui donner une flexibilité dans son développement.

480

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Merci.

485

Mme JOSÉE CHIASSON :

Est-ce que tu voulais continuer...

490

M. JONATHAN CHA :

C'est bon.

495

LA PRÉSIDENTE :

Ça va?

LE COMMISSAIRE :

500

On a terminé.

LA PRÉSIDENTE :

505

Bien, écoutez, nous vous remercions beaucoup de votre présence. On l'a lu, on va le relire, c'est sûr. Ça va faire partie de nos travaux, là, dans les semaines qui viennent. Merci beaucoup.

M. JONATHAN CHA :

510

Merci beaucoup.

Mme JOSÉE CHIASSON :

515

Un grand merci.

LA PRÉSIDENTE :

520

Merci.

LE COMMISSAIRE :

Bonjour.

525

M. JONATHAN CHA :

Merci, bonne lecture.

Mme JOSÉE CHIASSON :

530 Bonne soirée.

LA PRÉSIDENTE :

535 Et maintenant, j'inviterais madame Caroline Schindler de Raconte-moi ta ville. Mais, en fait c'est Concertation Montréal, le groupe? Raconte-moi ta ville, c'est le nom du rapport, hum, c'est ça? O.K. Merci. Alors je rappelle les consignes, Madame Schindler : dix minutes de présentation et dix minutes d'échanges.

540

Mme CAROLINE SCHINDLER
Concertation Montréal - Raconte-moi ta ville

Mme CAROLINE SCHINDLER :

545

Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

550

Bonsoir.

LE COMMISSAIRE :

555

Bonsoir.

Mme CAROLINE SCHINDLER :

560 Donc Caroline Schindler. Je suis agente de développement à Concertation Montréal
en enfance et je vais vous parler de Raconte-moi ta ville qui est donc une série de
consultations citoyennes qu'on a faites auprès d'enfants de quatre à douze ans dans les
derniers mois. Quand je dis : « on », je parle de Concertation Montréal qui est, donc qui
connecte les élus avec les leaders socio-économiques pour propulser la participation
citoyenne et accélérer la transition écologique.

565 Ici, on parle évidemment plus de participation citoyenne et on essaie de combler les
chaînon manquant dans le développement de l'écosystème montréalais et ce qu'on a
identifié, c'est que les consultations auprès des enfants étaient peut-être un chaînon
manquant dans cet écosystème.

570 C'est pourquoi nous avons proposé, en complémentarité avec l'OCPM au sujet du
projet de ville d'organiser une consultation auprès des enfants, même des jeunes enfants de
quatre à douze ans, en se basant sur l'expertise qu'on avait déjà développée. On avait déjà
consulté des enfants de quatre, cinq ans pour la rénovation d'une patageoire dans Saint-
575 Michel, établi une méthodologie. On s'est appuyé là-dessus pour la consultation sur le projet
de ville.

580 Pourquoi consulter les enfants? Pourquoi consulter les jeunes enfants? On nous
demande souvent, quand on parle de nos consultations, quelles idées fantaisistes ont les
enfants et on a du mal à répondre parce qu'ils sont quand même plutôt terre à terre. Quand
on voit la photo de cet enfant, on peut voir qu'il a des idées sérieuses dans la tête et les
enfants, effectivement, aiment les... se posent des questions sérieuses. Ils aiment les vrais
sujets. Ils aiment les conversations authentiques. Et par ailleurs, et bien, c'est un droit pour
les enfants d'être consultés. C'est un droit qui apparaît dans la Charte relative aux droits de
585 l'enfant des Nations Unies, article 12.

Et puis les enfants sont des acteurs dans la ville évidemment. Les consulter, c'est une façon de s'ouvrir à leurs visions et de les prendre en compte comme citoyens. Et puis c'est une pratique municipale de plus en plus et c'est tant mieux parce que c'est vrai que les enfants, même jeunes, ont des choses à dire. On peut aller récolter leur avis sur des projets de diverses envergures, donc à la fois pour une pataugeoire de quartier et pour le projet de ville comme on va le voir et on peut faire ça avec une méthodologie rigoureuse qui respecte la parole des enfants.

Donc, pour ce... cette consultation, on a développé deux volets : un volet en CPE et un volet dans les parcs. Pour les CPE, il s'agissait d'une histoire interactive avec la visite d'un extraterrestre en peluche. C'est un volet qui était animé par Concertation Montréal comme vous pouvez le voir. L'extraterrestre...

LE COMMISSAIRE :

C'est vous, ça...

Mme CAROLINE SCHINDLER :

Oui, c'est moi. L'extraterrestre permet d'amener un œil extérieur et un attachement aussi pour... des enfants envers la peluche. Ça fait tomber les barrières. Ce n'est pas pour de vrai, mais on parle de vrais sujets. Par exemple, on arrive avec l'extraterrestre, on propose aux enfants de lui faire visiter la ville, de l'emmener de la maison à la... au CPE, d'aller au parc avec lui et entretemps, ils nous racontent leur quotidien, ils nous parlent de la ville.

Après l'histoire interactive, on fait faire aux enfants des dessins, ce qui permet aux enfants qui sont moins à l'aise à l'oral de s'exprimer également. Les dessins, on les annote. C'est vraiment important dans notre méthodologie pour bien interpréter les dessins que font les enfants. Vous avez un exemple ici de dessins en cours de route avec des annotations.

615 Pour le volet des parcs, on a travaillé en partenariat avec le centre d'écologie urbaine
et les Ateliers C. Donc le centre d'écologie urbaine avait un rôle... arrivait avec son expertise
de participation citoyenne, donc aller vers les familles et les enfants, et les Ateliers C
s'occupaient de la médiation artistique et ont créé tous les pictogrammes que les enfants ont
620 utilisés pour s'exprimer sur la ville. Donc, ils pouvaient les associer. Ils faisaient des
commentaires. Il y avait une conversation autour de ces pictogrammes.

625 Tout ça était noté, consigné par le Centre d'écologie urbaine et c'est ça qui a été
analysé dans le rapport, tout comme ce sont les annotations des dessins qui ont été analysées
aussi. C'était notre matière de base. On voit ici un exemple de planche qui pouvait ne pas être
terminée d'ailleurs.

630 Alors, pour cette méthodologie, depuis le départ, à la fois pour construire les
pictogrammes et la... et l'histoire interactive, on s'est basé sur les dimensions de l'OCPM
telles qu'elles figurent dans la trousse d'animation. Mais, c'était très large évidemment. Le
projet de ville, c'est très large et pour les enfants, c'était un peu abstrait. Donc on a dû les
resserrer...

LA PRÉSIDENTE :

635 Même pour plusieurs adultes.

Mme CAROLINE SCHINDLER :

640 Oui, absolument. On les a... on a essayé de les relier avec leurs quotidiens. Donc, les
dimensions que vous voyez en bas de la... de l'image, ce sont celles qu'on a le plus de mal à
relier, à concrétiser pour les enfants. On a plus utilisé celles d'en haut, donc la mobilité, c'est-
à-dire avec des questions comme : comment vas-tu à la garderie? Comment on va au parc,
à pied, en trottinette, etc.? Les activités, emplois, activités économiques, donc magasins, est-

645 ce qu'on voit des magasins sur le chemin de la garderie ou de l'école? Et climat et
environnement ne faisaient pas directement partie des questions, mais sont ressortis dans
l'analyse.

650 Cela dit, toutes les dimensions de l'OCPM ont été utilisées pour l'analyse et les trois
en rouge sont celles qui sont ressorties dans les propos des enfants. Donc, ils
se sont ajoutés, ce sont des axes qui se sont ajoutés, qui n'étaient pas forcément présents...

LE COMMISSAIRE :

655 C'est écrit en rouge.

Mme CAROLINE SCHINDLER :

...au départ.

660 **LA PRÉSIDENTE :**

Attendez, le jeu, la culture, les relations, ce que ça a pris...

LE COMMISSAIRE :

665 Je suis daltonien.

Mme CAROLINE SCHINDLER :

670 Excusez. Une chose à laquelle je ne n'avais pas pensé. J'y penserai pour la prochaine
fois.

675 Concernant le territoire, on a été... on a porté une attention particulière aux quartiers excentrés. Les quartiers qui étaient moins bien desservis par les transports en commun, les milieux défavorisés. On a cherché les poches de pauvreté. On a cherché aussi à équilibrer les CPE et les parcs. Pour tout ça, on a travaillé à partir de la classe de défavorisation du ministère de l'Éducation. Donc, l'indice de défavorisation des écoles.

680 On a travaillé aussi sur l'éthique, on voulait un consentement libre, éclairé et continu des enfants. Donc les intégrer dès le début, leur expliquer clairement à quoi ils s'engageaient, avec leurs parents évidemment, et bien mettre au clair qu'ils pouvaient retirer leur consentement à n'importe quel moment de l'activité. Ils pouvaient partir en plein milieu sans qu'il y ait de préjudice ou quoi que ce soit.

685 Une invitation authentique, donc cette clarté et cette inclusion de l'enfant dès le départ et on a travaillé sur la posture des adultes également. On voulait une posture, enfin, on a établi qu'il était nécessaire d'avoir une posture d'écoute active sans jugement ni positif ni négatif. On sait qu'on arrive avec nos propres biais de personne et d'adulte. Souvent, on veut dire aux enfants ce qui est bon en toute bienveillance, mais on l'induit quand même. Et les enfants 690 aussi ont l'habitude d'anticiper la réponse que l'adulte attend. Donc, on a essayé vraiment de sortir de cette posture-là, de les influencer le moins possible.

695 Donc rapidement, puisque vous avez plus de détails dans le rapport, on a consulté 111 enfants, les deux volets confondus, donc 70 % de quatre à six ans. Donc, on a atteint notre cible de consulter les plus jeunes.

700 Ce qui ressort de la vision de la ville, selon les enfants, c'est d'abord le chez-soi. Donc chez soi, c'est la maison, c'est la chambre, les jouets, les proches. On a pu voir des disparités, donc le chez-soi dont ils parlaient. Certains parlaient de leur chalet, d'autres parlaient de petits trous dans leur maison. Donc, il y avait quand même, on a... documenté ces différences-là.

Le parc, qui ressort beaucoup, est considéré comme une extension de chez soi. Dans l'espace et pour les relations aussi.

705 Pour la mobilité, les enfants en parlent. Des fois, ils en parlent entre eux. Par exemple, à Pointe-Saint-Charles, ils n'en parlent pas beaucoup parce que dans le quartier, tout est proche et ils font tout à pied. Par contre, dans Ville-Marie, ils vont plus souvent à la garderie en voiture, donc là, ça ressort plus ce mode de mobilité. Les points de repère, on revient aux parcs, mais les parcs ne sont pas nommés par leurs noms, les rues non plus. Ça va être le parc vert, le parc avec des poissons, le parc à côté du MacDo. Donc on sent qu'ils n'ont pas
710 les mêmes points de repère.

LA PRÉSIDENTE :

715 Il vous reste deux minutes.

Mme CAROLINE SCHINDLER :

720 Oui, le paysage urbain, ils sont sensibles à l'esthétique, puis ils utilisent plus leurs sens. Donc, ce qu'ils voient, ce qu'ils écoutent, ça ressemble, ça ressort beaucoup. Ils veulent prendre une place dans la ville avec leurs pairs, avec leurs amis, avec leurs proches.

725 Ils veulent jouer, mais pas forcément dans les modules de jeu. Ils veulent vivre la culture et les arts, le pratiquer, le voir. Les proches sont importants : la fratrie, les parents. Les gens, ceux qui ne font pas partie de la famille, sont très importants aussi. Les animaux sont beaucoup ressortis, les sauvages, les domestiques et l'importance d'entrer en relation avec eux.

Et finalement, on ne peut pas avoir les mêmes attentes dans une consultation auprès d'enfants qu'avec les adultes. Il y a moins de projections dans l'avenir. Les questions sont plus

730 concrètes, mais ils ont le mérite de nous ramener à leur hauteur, qui est une hauteur
d'inclusion.

Et c'est un éveil à la citoyenneté, mais c'est plus aussi. C'est, considérer les enfants
comme... pas comme des citoyens de demain, mais comme des citoyens d'aujourd'hui, des
735 citoyens à part entière et demain, effectivement, quand ils seront adultes, et bien si la culture
de la consultation a développé leur citoyenneté et l'habitude de donner leur avis, ce sont des
citoyens plus accomplis qui pourront voter, s'engager à l'âge adulte.

LA PRÉSIDENTE :

740 Merci. Peut-être que c'est des citoyens qu'on reverra à Électeurs en herbe aussi.

Mme CAROLINE SCHINDLER :

745 Exactement.

LE COMMISSAIRE :

On s'est demandé, c'était très intéressant, on s'est demandé comment vous
750 proposez... qu'est-ce que vous proposez de faire de ces dessins et des propos des enfants
pour qu'on puisse les utiliser dans le PUM 2050? Sous quelle forme on va avoir cette
information-là, nous, pour la traiter, ce qui est dans le mémoire? Mais nous, comment on
devrait la traiter pour l'inclure dans le mémoire? Dans le mémoire, dans notre travail, je veux
dire.

755

Mme CAROLINE SCHINDLER :

760

Bien, comme je vous disais, on a essayé de... prendre pour l'analyse les dimensions de l'OCPM, donc de faire ce lien-là. C'est sûr que les dessins en tant que tels ont une valeur, mais nous, on a décidé de les interpréter et puis de retirer cette interprétation-là selon les axes. Après, je vous avoue que je connais moins la suite du processus. Donc je ne sais pas trop comment répondre à votre question.

765

LE COMMISSAIRE :

Parce qu'on a les dessins? Il y a... vous reprenez les...

770

Mme CAROLINE SCHINDLER :

Oui.

775

LE COMMISSAIRE :

... les propos des enfants.

Mme CAROLINE SCHINDLER :

780

Oui.

LE COMMISSAIRE :

785

Mais c'est... c'est un... on essaie de voir comment vous voyez ça, comment nous, on va pouvoir intégrer ça dans... Parce que normalement, les... le rapport, le travail qu'on fait, c'est beaucoup plus souvent associé à des commentaires ou des opinions d'adultes.

Mme CAROLINE SCHINDLER :

790 Oui.

LE COMMISSAIRE :

795 Alors, comment on va faire pour traiter cette information-là qui est à l'échelle des tout-petits?

Mme CAROLINE SCHINDLER :

800 Mais, je pense que par exemple, ça apporte un autre regard. Par exemple, si on parle des parcs, souvent on se dit « bon, bien, pour les enfants, il faut faire des modules de jeux », puis ça s'arrête là. Ce n'est pas ça qui ressort dans le rapport. Ce qui ressort, c'est qu'ils ont besoin d'endroits, oui, pour jouer, mais surtout pour se retrouver, des aménagements simples comme une cabane pour jouer hors du regard des adultes, des morceaux de bois, des pierres, ça leur suffit pour jouer.

805

810 Ils ont besoin de prendre des risques et les aménagements des fois les confinent dans certains mouvements, dans certains... certaines tranches d'âge dont ils voudraient sortir. Donc des fois, on veut faire pour leur bien, mais eux, ce n'est pas ça qu'ils demandent. Ils demandent de pouvoir promener leurs chiens au parc parce que c'est important la relation avec les animaux avec... pour eux, retrouver leurs amis, avoir cet espace, mais pas forcément des modules de jeux. C'est très peu ressorti. Le pictogramme est sorti une seule fois. Donc, pour changer le regard...

LA PRÉSIDENTE :

815

Est-ce que les ruelles...

Mme CAROLINE SCHINDLER :

... pour moi, c'est comme ça qu'on peut intégrer les résultats en nuanciant.

820

LE COMMISSAIRE :

Ça répond bien, c'est vrai.

825

Mme CAROLINE SCHINDLER :

Voilà.

LE COMMISSAIRE :

830

Regarder avec des yeux d'enfants.

Mme CAROLINE SCHINDLER :

835

C'est... exactement.

LE COMMISSAIRE :

Plutôt que nos pensées d'adulte.

840

Mme CAROLINE SCHINDLER :

Exactement.

845

LA PRÉSIDENTE :

Ont-ils... les quartiers sont différents, puis....

850 **Mme CAROLINE SCHINDLER :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

855

... les habitations seront différentes, est-ce qu'ils avaient des propos sur les ruelles, par exemple, non? Ce n'est pas ressorti comme...

Mme CAROLINE SCHINDLER :

860

Ils ont... c'est ressorti en disant qu'ils prenaient les ruelles parce qu'ils se sentaient plus en sécurité que sur les trottoirs. Par exemple, pour aller de la garderie au parc. C'est ressorti dans ce sens-là. Ils n'ont pas... ce n'est pas ressorti comme terrain de jeu tant que ça, les ruelles, mais ça se peut que ce soit juste parce que le quartier est configuré de telle façon et qu'ils jouent moins dans les ruelles. Mais ce n'est pas ressorti dans ce cadre-là.

865

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Est-ce qu'ils ont donné des indications sur des aménagements qu'ils aimeraient?

870

Mme CAROLINE SCHINDLER :

Des aménagements urbains en général?

875 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

880 **Mme CAROLINE SCHINDLER :**

C'est un peu anecdotique, mais les crèmeries...

LA PRÉSIDENTE :

885 Oui.

Mme CAROLINE SCHINDLER :

890 ...c'est vraiment important. Les... oui. Ce n'est pas si anecdotique que ça parce que ça relie la ville au plaisir et à leur univers. Les crèmes glacées, c'est important quand on est petit.

LE COMMISSAIRE :

895 Ah, c'est ça, j'avais compris, les crèmeries. O.K.

Mme CAROLINE SCHINDLER :

900 Oui. Oui, oui, oui. Et c'était ressorti aussi dans la... le... ce qu'on avait fait comme consultation pour la pataugeoire. Et pour moi, ce n'est pas anecdotique, car c'est ça, c'est le lien au plaisir et à la proximité aussi. Souvent, la crèmerie, c'est au coin de la rue ou à deux coins de rue. On peut y aller à pied et donc, c'est une façon de vivre la ville qui est liée au plaisir que peut-être nous, on n'a pas trop, mais qu'eux ont beaucoup puisque comme je disais tantôt,

ils sont beaucoup plus ancrés dans leurs sens et ça, c'en est un. Donc c'est un regard qu'ils peuvent nous apporter aussi, vivre le plaisir dans la vie, avoir du plaisir et du festif dans la vie.

905

LA PRÉSIDENTE :

Ah, ça serait bien une ville de plaisir et festive.

910

Mme CAROLINE SCHINDLER :

Donc des fois, ça a l'air anecdotique, mais ça ne l'est pas tant que ça.

LA PRÉSIDENTE :

915

Bien, non, parce que ça serait agréable même pour les adultes aussi.

Mme CAROLINE SCHINDLER :

920

Absolument.

LA PRÉSIDENTE :

C'est ça. Bien, écoutez...

925

LE COMMISSAIRE :

Juste une petite question.

930

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

935

Mme CAROLINE SCHINDLER :

Oui.

940

LE COMMISSAIRE :

Est-ce qu'ils ont parlé des jeux d'eau, on remarque que dans beaucoup de nouveaux parcs...

945

Mme CAROLINE SCHINDLER :

Oui, énormément.

LE COMMISSAIRE :

950

... on met des jeux d'eau partout. Ils aiment ça?

Mme CAROLINE SCHINDLER :

955

Énormément.

LE COMMISSAIRE :

Beaucoup, hum?

960

Mme CAROLINE SCHINDLER :

Oui, ça ressort beaucoup, oui. C'est vrai qu'on a fait la consultation en été. Donc ça ressortait, mais de toute façon quand on leur parlait un peu de l'hiver, ils parlaient d'aller glisser. Donc, c'est quand même le parc de proximité aussi.

965

LE COMMISSAIRE :

O.K.

970

Mme CAROLINE SCHINDLER :

Et l'eau ressortait énormément. Oui, oui, beaucoup. Donc, on peut... après, on peut élaborer sur les changements climatiques, etc. Mais le fait d'avoir le soleil qui tape fort et le besoin de se rafraîchir, c'est ressorti aussi.

975

LA PRÉSIDENTE :

Alors, des jeux libres mouillés.

980

Mme CAROLINE SCHINDLER :

Des jeux libres mouillés. C'est le paradis.

985

LA PRÉSIDENTE :

C'est ça. O.K. Bien, merci.

990 **Mme CAROLINE SCHINDLER :**

Merci beaucoup, Madame Schindler.

995 **LE COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

1000 **Mme CAROLINE SCHINDLER :**

Merci, bonne soirée.

LE COMMISSAIRE :

Bonsoir.

1005

LA PRÉSIDENTE :

Merci. On est peu en avance sur notre horaire, mais est-ce que madame Marianne-Sarah Saulnier est là?

1010

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER
Conseil des Montréalaises

1015

LE COMMISSAIRE :

Bonsoir.

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

1020

Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

1025

Bonsoir. Vous allez bien?

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

1030

Oui, ça va bien, merci.

LA PRÉSIDENTE :

Oui, vous n'avez pas de PowerPoint?

1035

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

Non.

LA PRÉSIDENTE :

1040

O.K. Alors, on commence. Je rappelle dix minutes de présentation, dix minutes de questions et échanges.

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

1045

Parfait, super. Donc bien, je me présente, mon nom est Marianne-Sarah Saulnier. Je suis membre du Conseil des Montréalaises. C'est moi qui ai dirigé le projet de l'avis sur le

1050 climat, donc le lien entre les inégalités de genre chez les Montréalaises ainsi que les changements climatiques. Donc, mon objectif aujourd'hui, c'est de vous présenter un petit peu cet avis-là, vous faire un survol des informations qui ont émergé, mais aussi des recommandations qu'on a faites.

1055 Donc, juste pour une petite mise en contexte, c'est en 2018 que le Conseil des Montréalaises a consulté des groupes féministes pour connaître vraiment les priorités des Montréalaises. Et une des priorités qui a été mise de l'avant, c'était la prise en compte des femmes dans la lutte aux changements climatiques.

1060 Donc en décembre 2020, Montréal a publié son Plan climat 2020-2030 pour une ville inclusive, résiliente et carboneutre, qui visait à réduire de 55 % les émissions de GES d'ici 2030 et bien, ce qui a été réalisé, c'est que les questions de genre n'étaient pas spécifiquement abordées là dans... abordées dans ce plan-là et puis pourtant, d'un point de vue scientifique dans la littérature scientifique qu'on retrouve sur les changements climatiques, bien le genre a vraiment un lien avec les femmes.

1065 Ce qu'on retient de façon générale, c'est que les femmes sont mondialement plus touchées par les changements climatiques. Aussi, elles participent moins à la production de GES, mais aussi elles sont sous-représentées dans les instances décisionnelles.

1070 Donc nous, ce qu'on a voulu avec notre avis, c'était d'aborder cet enjeu-là. Notre avis s'avère novateur puisqu'à ce jour, il y a très peu de recherche dans les milieux urbains occidentaux. C'est surtout dans les milieux ruraux et dans les pays d'Asie que l'on retrouve ce genre de recherche. Donc à ce niveau-là, notre avis est novateur.

1075 Pour ce qui est de notre méthodologie, bien l'avis, il est basé sur une démarche qualitative qui a été faite à Montréal. La recherche, elle s'est faite en deux étapes.

1080 Donc la première étape, c'était une revue de littérature scientifique qui fait environ une centaine de pages. On a vraiment recensé tout ce qu'il y avait sur le thème entre genre et changement climatique. Ce qui émerge de cette revue-là de littérature, c'est que les facteurs de vulnérabilité aux changements climatiques en milieu urbain n'ont absolument rien de naturel. Donc ils résultent vraiment de décisions d'aménagement et d'inégalités sociales qui se matérialisent sur le territoire.

1085 Ce qu'on a fait aussi, c'est qu'on a fait une superposition avec les cartes des îlots de chaleur et les zones inondables à Montréal qu'on a mélangées avec les cartes de défavorisation matérielle et sociale pour vraiment cibler les quartiers à Montréal qui sont, non seulement les plus touchés par les changements climatiques, mais qui le seront à venir.

1090 La deuxième étape, c'est qu'on a consulté 16... on a fait 16 entretiens semi-dirigés avec trois grandes catégories de participantes, dont les premières, c'est des spécialistes québécoises sur tous des enjeux, qui abordent des enjeux de genre, d'environnement et d'aménagement urbain et de santé, et de droits de la personne.

1095 Le deuxième groupe, c'était des intervenantes d'organismes communautaires et puis le troisième groupe, c'étaient des militantes qui sont impliquées dans des causes féministes, mais aussi dans des causes environnementales. Donc, je vais passer tout de suite à... aux données qui ont émergé.

1100 Donc, il y a cinq grands thèmes qui ont émergé. Le premier, c'est celui de l'accès au logement abordable et de qualité. Donc là, ce que je vais vous raconter, c'est vraiment un mélange, un arrimage entre la revue littérature et les entretiens qu'on a faits auprès des... 16 intervenantes. Donc, ce qu'on sait de la littérature, c'est que les changements climatiques augmentent les inégalités sociales. Parmi celles-ci, il y a bien entendu les femmes qui font partie des communautés les plus marginalisées dans le monde.

1105

1110 Donc, le premier aspect qui est sorti à travers nos entretiens, c'est l'accès à des logements abordables et de qualité. Donc, le manque de logements sociaux et abordables est l'un des enjeux les plus importants actuellement à Montréal. Les femmes en sont plus touchées, entre autres, parce qu'elles font partie des populations les plus pauvres à Montréal, et puis c'est quelque chose qui est démontré entre autres avec des données. On sait que les femmes sont plus souvent locataires que propriétaires, lorsqu'on fait une analyse différentielle en fonction des sexes.

1115 Elles font donc nécessairement partie aussi des populations les plus mal logées quand on... les plus mal logées et nécessairement elles deviennent plus vulnérables face aux changements climatiques parce qu'elles ne vont pas bénéficier des mêmes facteurs de protection qui vont... que va offrir leur toit. On peut penser par exemple durant les grandes chaleurs ou durant les grands froids. Nécessairement, ça va les vulnérabiliser davantage face à d'autres populations.

1120 C'est une situation qu'on retrouve aussi avec les femmes en situation d'itinérance. Donc, pour des questions, entre autres, de confort ou de sexisme, certaines femmes vont décider de ne pas nécessairement aller dans des *shelters* qui sont pour elles, mais vont dormir dehors, ce qui va les vulnérabiliser encore plus que des populations itinérantes masculines.

1125 On sait que les quartiers qui sont les plus défavorisés sont aussi ceux où les vagues de chaleur vont frapper le plus durement. Quand on prend pour acquis que ce sont généralement les femmes, et c'est démontré statistiquement, qui ont la charge mentale à la maison, ce qu'on appelle le travail du *care*, elles doivent s'occuper des gens à la maison, mais aussi de toutes les tâches ménagères. Bien, la charge des femmes augmente, mais la vulnérabilité des gens à l'intérieur aussi, ce qui augmente la charge des femmes de s'occuper des autres à la maison.

1130

1135 Le deuxième point qui a émergé, c'est l'idée de transport et de mobilité. Donc encore
une fois, toujours dans l'idée que c'est les femmes généralement qui ont la charge des gens à
la maison. Donc, c'est de toutes les tâches, de s'occuper de l'épicerie... Bien, c'est une... on
sait avec la revue littérature qu'on a faite, mais aussi avec les entrevues qu'on a menées, que
les femmes effectuent plus de déplacements quotidiennement à cause de leurs tâches
domestiques à la maison, mais aussi des soins de gens à la maison qui augmentent avec les
1140 changements climatiques.

Ces déplacements-là augmentent à cause des impacts des changements climatiques,
mais ça, ça pose un problème et un stress plus quotidien pour les femmes étant donné que
dans certains quartiers, notamment quand je parlais des problèmes de logement tantôt, bien
1145 le transport collectif est déficient.

La lutte aux changements climatiques, elle passe par une augmentation du transport
collectif, ce qui est un problème pour les femmes qui veulent se mobiliser pour aller vers des
options qui sont plus écologiques. Ce qui fait que, bien nécessairement, on va remarquer que
1150 de plus en plus de femmes qui ont des permis de conduire, qui vont privilégier la voiture dans
certains quartiers de Montréal, tout simplement parce que les transports ne sont pas
nécessairement adaptés.

On pense aussi, et c'est ce qui est ressorti, que pour soutenir la... leur pratique, puis
1155 améliorer l'expérience des femmes qui optent pour un transport collectif, bien il y a plusieurs
choix d'aménagement qui doivent être repensés. Donc, ce qui est ressorti entre autres, c'est
que dans certains secteurs de Montréal, il y a... l'aménagement actuel peut être fortement
dissuasif pour les piétonnes.

1160 Ce qui ressort, par exemple, c'est les notions de sécurité, harcèlement de rue, que
certains quartiers ne sont pas équipés pour des pistes cyclables et puis même que le milieu du
vélo... de façon générale excluait certaines... une partie de la population, notamment des

1165

femmes et aussi surtout des personnes migrantes. Donc dans les données qui sont ressorties, c'est sorti dans notre avis, je pense, c'est 80 % des personnes représentées en vélo sont blancs. Donc, c'était un des exemples.

1170

Ensuite, un autre, le troisième point. C'est l'accessibilité des parcs et des espaces naturels, donc dans les quartiers les plus défavorisés, mais qui sont plus enclins à subir les changements climatiques. On voit moins d'accessibilité à des parcs, donc à des espaces verts pour se rafraîchir. Donc il faut sortir de son milieu de vie pour pouvoir en profiter.

LA PRÉSIDENTE :

1175

Il vous reste deux minutes.

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

1180

Parfait. Donc, on propose l'augmentation, là, tu sais de... d'espaces verts à ce niveau-là. On l'a remarqué aussi avec l'accessibilité aux services de proximité. Certains endroits sont des déserts alimentaires, considérant que la charge des femmes augmente, mais aussi que le prix des denrées augmente en fonction des changements climatiques. Ça va être important de ramener... de permettre aux femmes de pouvoir se rapprocher de... durant... dans ces déserts alimentaires là.

1185

Puis finalement, le dernier point qui est ressorti, c'est que les femmes ont tendance à... sont extrêmement présentes pour la lutte des changements climatiques, mais sont vraiment sous-représentées dans les instances décisionnelles. Donc nous, ce qu'on a fait au sein du Conseil des Montréalaises, c'est qu'on a regroupé en trois sections, nos recommandations. Il y en a 14... il y en a 15 dans notre avis.

1190

1195 Donc le premier, c'est d'assurer à la ville une plus grande compréhension des enjeux climatiques genrés et de leur impact sur les femmes, parce que c'est un sujet qui est encore très peu abordé. Le deuxième, c'est la prise en compte des femmes dans les mesures de lutte contre les changements climatiques et puis finalement, une plus grande implication des Montréalaises et des solutions qu'elles proposent dans la lutte contre les changements climatiques.

LA PRÉSIDENTE :

1200 C'est bon. Merci beaucoup.

LE COMMISSAIRE :

1205 Merci. Allez-y.

LA COMMISSAIRE :

1210 Oui. Merci. C'est clair que bon, vous travaillez là-dessus depuis 2018, c'est ce que j'ai compris. C'est votre avis sur la transition écologique. Vous sortez même publiquement au mois de novembre...

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

1215 Oui. Oui, le 2 novembre.

LA PRÉSIDENTE :

... donc nous, on a la primeur.

1220 **Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :**

Exact.

1225 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais, et dans le PUM, oui, on s'intéresse beaucoup à la transition écologique, mais avez-vous des recommandations plus précises sur le PUM?

1230 **Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :**

Oui, bien, justement, on a travaillé récemment là en... pour le PUM sur la transition écologique et ce qui est ressorti, c'était une... bien, comme on parlait un petit peu, là, tu sais, avec l'idée...

1235 **LA PRÉSIDENTE :**

Le transport.

1240 **Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :**

1245 Oui, le transport, le logement, exactement. Donc, c'est sûr que ce qu'il y a de particulier avec l'impact des changements climatiques, c'est que c'est souvent considéré comme une raison secondaire. À la base, ce qu'il faut, c'est réduire les inégalités de genre pour aborder l'impact des changements climatiques. Donc, tu sais, nous, on avait participé en collaboration avec le PUM tout récemment et puis ce qui ressortait, c'était vraiment le transport, le logement, la sécurité des femmes, qui revenait pour vraiment attaquer ces sujets-là.

LA PRÉSIDENTE :

1250

O.K. Je vais essayer d'aller un petit plus loin avec vous. À la page 20, vous dites : « *Les changements climatiques contribuent à l'accroissement des inégalités entre les hommes et les femmes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes.* », hum, c'est ça le but de l'ADS +. Ça s'explique tout. « *Ces enjeux doivent donc être pris en considération lors de l'adoption de politiques et de législations de lutte contre les changements climatiques afin de renforcer les... afin d'éviter, pardon, de renforcer les inégalités.* », comment, ça serait quoi la... les politiques et les législations qui pourraient diminuer les inégalités, là?

1255

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

1260

Vous... Bien, entre les genres?

LA PRÉSIDENTE :

1265

Bien, oui, parce que c'est... Bien, vous dites : « *entre les femmes elles-mêmes aussi.* »

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

1270

Bien, nous, ce qu'on propose dans notre avis entre autres, c'est vraiment non seulement de... d'opter pour l'ADS + de façon large dans tout ce qui touche aux changements climatiques, mais à la transition écologique, mais aussi de la renforcer. C'est vraiment de s'assurer que tout le personnel déjà est formé, mais aussi d'adopter des solutions qui ne sont pas juste basées sur le travail du *care*.

1275

Ce qu'on remarque, c'est que la plupart des solutions qui sont utilisées pour les changements climatiques, c'est une solution qui touche particulièrement le travail des femmes, c'est-à-dire, tu sais, comme la... qui touche à la charge mentale à la maison. Tu sais, donc

1280 c'est d'aller chercher des solutions qui sont autres, de sensibiliser au fait qu'il y a eu des inégalités de genre à ce niveau-là. Pour éviter d'augmenter la charge mentale des femmes à ce niveau-là.

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

1285 **LE COMMISSAIRE :**

J'en ai une question.

1290 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

LE COMMISSAIRE :

1295 À la recommandation numéro 13, comment définissez-vous les pôles de résilience climatique? Qu'est-ce que c'est la résilience climatique... votre définition?

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

1300 Dans cette définition, c'est vraiment, ça, les capacités d'adaptation et non seulement d'adaptation, mais aussi de pouvoir participer à des solutions concrètes.

1305

LE COMMISSAIRE :

1310 Mais vous dites : « des pôles de résilience climatique », comme si c'était des endroits physiques, j'imagine?

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

1315 C'est... de niveau, dans ce cas-ci, plus conceptuel.

LE COMMISSAIRE :

O.K.

1320 **Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1325 Ça va?

LE COMMISSAIRE :

1330 Ça va.

1335

LA PRÉSIDENTE :

1340 Dans le... vous avez beaucoup de... travaillé la question du transport évidemment, de la mobilité. Est-ce que vous avez, le Conseil, une position sur une tarification sociale du transport en commun?

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

1345 Je... c'est une bonne question, en fait. Je... par cœur, là, comme ça, je ne sais pas. Je sais qu'il y a un avis qui est sorti, là, c'est pour une des féministes dernièrement, mais ça, par exemple, je ne pourrais pas dire exactement, là, notre position exacte.

LA PRÉSIDENTE :

1350 O.K. Parce que vous parlez beaucoup, là, des horaires atypiques et puis de... des coûts...

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

1355 Mais pour ce qui est de la tarification exacte, je ne sais pas exactement la position que... s'il y a déjà une position qui est sortie là-dessus au sein du Conseil.

LA PRÉSIDENTE :

1360 O.K. Évidemment, pour tout ce qui est la sécurité urbaine, bien ça...

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

Oui, on a un avis là-dessus.

1365 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, puis il y a eu des actions aussi à la Ville et tout ça, là.

1370 **Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :**

Exact.

LA PRÉSIDENTE :

1375 Pourquoi les femmes font moins de vélo que les hommes?

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

1380 Bien, ça... souvent, ça va être... c'est entre autres que ça ne va pas être pour les mêmes raisons. Ce qu'on remarque, c'est que les femmes qui font du... ceux qui se déplacent du point A au point B, par exemple, pour aller au travail, ce qu'on réalise, c'est que souvent, c'est : ils partent de la maison, s'en vont au travail, ils reviennent à la maison.

1385 Mais ce qu'on remarque, c'est que la réalité des femmes, ce n'est pas la même à Montréal à ce niveau-là, c'est-à-dire qu'une fois... c'est quand elle veut aller au travail, bien à ce moment-là, elle s'en va déposer le petit à la garderie, ensuite elles vont au travail. Ensuite pour revenir, elles vont aller à l'épicerie, aller acheter des choses, aller chercher l'enfant à la garderie, ce qui fait que déjà le mode de vélo... ne se prête pas tant que ça à ce travail-là du *care* qu'on appelle. Donc ça complique le travail des femmes à ce niveau-là. Moins la mobilité
1390 des femmes en vélo en raison de leur charge mentale. Donc ça, c'est la... une des premières raisons.

1395 La deuxième aussi, c'est que nous, ce qui est ressorti, c'est vraiment une question de...
que la clientèle vélo, comment est-ce qu'elle est vendue, c'est encore vraiment un milieu
d'hommes davantage. Donc ce qui fait qu'il y ait beaucoup de femmes qui ne se sentaient pas
nécessairement à l'aise de... d'aller dans cette sphère-là du vélo, puis ce qui est ressorti aussi,
c'est que c'est surtout des gens, les personnes blanches qui font du vélo, entre autres par une
sous-représentation, un milieu qu'il ne va pas vraiment toucher.

1400 Puis aussi pour s'équiper pour le vélo, tout ça, c'est quand même assez dispendieux.
Donc ce n'est même pas donné à tout le monde non plus, surtout quand on veut utiliser le vélo
pour se déplacer, il faut quand même être assez bien équipé. Donc c'est... il y a encore une
certaine inégalité à ce niveau-là.

1405 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Parce que c'était étonnant de voir dans votre truc que les femmes faisaient moins
de vélo, puis c'est elles qui allaient chercher le plus de permis de... les nouveaux permis de
conduire, là.

1410

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

Oui, exactement, mais c'est entre autres pour des questions de charge mentale.

1415 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

1420 **Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :**

C'est plus simple comme ça qu'en vélo.

LA PRÉSIDENTE :

1425 O.K. Et le transport en commun, vous êtes très clairement contre le REM, ça, c'est clair, mais qu'en est-il des autres transports en commun?

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

1430 Bien, pour ce qui est du transport en commun, c'est sûr que comme on expose dans notre recherche, tu sais, les... bon, c'est les femmes qui sont en plus grande situation de précarité économique. Donc nécessairement, il y a beaucoup de femmes et plus de femmes qui veulent se tourner vers des solutions d'adaptation aux changements climatiques. Ça, nécessairement, ça implique l'utilisation de transports en commun, ce qui est très présent chez les femmes.

1435 Par contre, ce qu'on réalise, c'est que ce n'est pas dans tous les quartiers. Par exemple, nous, les quartiers qu'on a visés, c'était un problème, entre autres, parce qu'en raison des horaires atypiques, on est loin du métro. Donc, c'est... ça rajoute encore la charge du temps pendant la... dans l'horaire des femmes.

1440 **LE COMMISSAIRE :**

Mais, dans l'optique de développement de modes... de nouveaux modes de transport en commun, on a eu beaucoup de représentations qui touchent le tramway par exemple.

1445 **Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :**

Oui.

1450

LE COMMISSAIRE :

Est-ce qu'à ce moment-là, ça ne serait pas beaucoup plus utile pour les femmes de se déplacer avec ces modes de transport là?

1455

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

Bien, oui, tout à fait. Surtout si on prend en compte que ça peut desservir des endroits de Montréal qui sont de façon, à la base, mal desservis, certainement, oui.

1460

LA PRÉSIDENTE :

Les solutions sur la gentrification verte?

1465

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

Oui, bien, ça, je pense qu'on ne l'a pas abordé tant que ça, là, dans l'avis.

LA PRÉSIDENTE :

1470

O.K. Bien, c'est parce que c'est ça, vous avez un petit paragraphe, puis je me demandais comment on peut trouver des solutions à cette... ça améliore l'environnement urbain, mais ça génère aussi de l'exclusion sociale. Puis je me demandais si...

1475

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

Oui.

1480

LA PRÉSIDENTE :

... vous aviez lors de vos travaux...

1485

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

Non, bien, c'est ça, il y a... c'est sûr qu'il y a des aspects qui ont été plus abordés ou moins abordés. Tu sais, comme dans ce cas-ci, c'est... on a abordé la gentrification quand on parlait de la sécurité alimentaire. C'est... aussi un problème secondaire associé au transport, associé au désert alimentaire. Donc ce qui est ressorti, c'est vraiment l'idée qu'il y a des sections de Montréal qui sont des déserts alimentaires en raison de la gentrification, mais il y a... on n'a pas... des gens qu'on a consultés, il n'y a pas tant de données qui ont émergé de ça.

1490

LA PRÉSIDENTE :

1495

O.K. Merci. Ça va? Bien, merci.

LE COMMISSAIRE :

1500

Ça va. Merci beaucoup. Bonsoir.

Mme MARIANNE-SARAH SAULNIER :

1505

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1510

Vraiment beaucoup à madame Schindler (*sic*). Et j'inviterais monsieur Arnaud Veydarier de Imagine Lachine-Est.

1515

M. ARNAUD G. VEYDARIER
Imagine Lachine-Est

LE COMMISSAIRE :

1520

On est quand même d'avance un peu, mais ils sont là.

LA PRÉSIDENTE :

1525

Pendant qu'on installe votre PowerPoint, je vous rappelle dix minutes de présentation et dix minutes de questions, échanges. Ça va aller? Alors la parole est à vous, Monsieur.

LE COMMISSAIRE :

1530

Bonsoir.

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

1535

Alors, bonsoir. Je vais vous faire une présentation, en fait, sur le projet Écoquartier à Lachine-Est et notamment sur les piliers en fait d'une stratégie intégrée pour réussir la transition à Lachine. Donc, pour une brève mise en contexte, je vais commencer par un...

LA PRÉSIDENTE :

1540 Je pense qu'on va vous demander d'approcher votre micro.

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

1545 Oui. Est-ce que c'est mieux?

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que ça va mieux comme ça le micro, Messieurs? Oui, c'est beau.

1550 **M. ARNAUD G. VEYDARIER :**

1555 Alors, partons du contexte, en fait, l'Office de consultation publique de Montréal vient de rendre public son rapport sur la consultation concernant le plan particulier d'urbanisme du futur écoquartier de Lachine-Est. En fait, la quasi-totalité des opinions exprimées, il y a au moins un consensus qui s'est dégagé autour de... du fait de faire de la friche industrielle de Lachine-Est un écoquartier, un écoquartier qui serait centré autour d'un mode de transport structurant qui serait le tramway.

1560 Donc, on a vraiment un gros consensus des différents intervenants sur le fait que le tramway doit être le mode de transport à favoriser dans le cadre du développement de... du futur écoquartier de Lachine-Est.

1565 Par rapport au plan particulier d'urbanisme, en fait, on voit que c'est un... c'est déjà un pas en avant. Il y a des progrès indéniables, en fait, qui ont été faits, notamment un processus consultatif amélioré qui inclut le bureau de projet partagé, l'atelier de Lachine-Est et l'OCPM. Il y a également des gains significatifs pour favoriser une meilleure résilience urbaine face aux

1570

changements climatiques, et ce, tant en termes de verdissement des sols que de gestion des eaux pluviales et on constate également des avancées majeures, mais non suffisantes, on estime, pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre par la densification et vers une mobilité plus durable.

1575

Et finalement, il y a également des efforts significatifs qui ont été faits en conservation du patrimoine industriel, ainsi que sur le plan de la mixité sociale et fonctionnelle qui vise à faire du quartier un quartier complet et, nous l'espérons, inclusif.

1580

La première recommandation, en fait, que je soumettrai, donc c'est bien évidemment l'implantation du transport centré, en fait, sur le tramway. On pense à un axe, en fait, qui relierait d'est en ouest l'île de Montréal. Un mode de transport qui, de loin préférable au métro, en fait, qui comporte des avantages. Si on parle du principe que la ligne bleue, elle coûterait 6,5 milliards de dollars pour cinq nouvelles stations. Ça serait un prolongement de 5,8 kilomètres.

1585

En comparaison, le tramway, on a pour chaque dollar investi, on a dix fois plus de kilomètres de transport collectif électrifié et quinze fois plus de nouvelles stations que le métro ou la technologie du Sky Train, du Réseau express métropolitain.

1590

Ici, on peut voir, je passe vite, vite là-dessus. En fait, un plan du tracé proposé par notre équipe, donc qui relie le terminus de Dorval au marché Atwater. On a également soumis, en fait, un... l'idée d'une antenne, en fait, complémentaire qui relierait donc le quartier de Lasalle à Lachine jusqu'au métro Angrignon.

Et ici, pour finir, en fait une carte qui permet de vraiment situer le réseau qu'on propose à l'échelle de la Ville de Montréal. Donc ici, on peut voir les... que le tracé qu'on propose de tramway est parfaitement intégré en fait aux lignes préexistantes de métro et qui relie l'île d'est en ouest.

1595 Les écoquartiers changent la donne en mobilité durable. En fait, sur les 12 000
nouveaux résidents qui sont attendus dans les nouveaux développements, principalement
dans le territoire du futur écoquartier de Lachine-Est, font que celui-ci pourrait devenir en fait le
premier écoquartier montréalais dont l'aménagement est repensé en fonction de la venue du
tramway. Donc son développement serait vraiment structuré autour du tramway.

1600 On prévoit au moins une station au cœur du futur écoquartier de Lachine-Est,
desservant notamment la rue Notre-Dame, ainsi qu'un futur centre régional et sportif. Une
emprise devrait être prévue afin de pouvoir relier le tramway à une future ligne qui permettrait
ultérieurement de desservir Lasalle. Donc l'antenne dont je parlais tout récemment. Et on
1605 pense aussi inclure une passerelle pour piétons, cyclistes et tramway au-dessus du canal
Lachine, donc pour mobilité active.

Alors, le tramway, en fait, pour me... plus... dans le cadre de la réfection de l'échangeur
Saint-Pierre, pourrait servir en fait de moyen, en fait, de mitiger, en fait, les problèmes que ça
1610 va engendrer. Ça implique par contre qu'on ferait une réalisation rapide, une première phase
du tracé de la 32^e Avenue jusqu'au métro Lionel-Groulx ou au moins jusqu'à la station Saint-
Henri.

Deuxième recommandation, en fait, on salue le fait qu'à Montréal, en fait, le
1615 stationnement, les normes en fait de stationnement minimales sont en fait repensées. Elles
vont être, à certains égards, remplacées par des normes maximales pour tout son territoire.

Par contre, on... Imagine Lachine-Est note que celles-ci devraient toutefois s'appliquer
à 750 mètres d'une future station de tramway projetée, et non à 500 mètres, comme c'est le
1620 cas dans plusieurs projets. Ces normes maximales devront être abaissées en fonction de
l'utilisation des espaces de stationnement, de l'ajout de véhicules en autopartage ainsi que des
clientèles visées.

1625

L'attraction modale des nouveaux tramways est de... 750 mètres à 850 mètres. Donc ça, c'est dans les chiffres qui sont donnés par l'étude pour le tramway Côte-des-Neiges et 800 mètres, c'est la valeur utilisée pour le tramway de Québec. L'arrondissement de Saint-Laurent a déjà réduit d'ailleurs ses exigences de stationnement à proximité de futures stations de métro projetées. Le projet tramway de Lachine est plus avancé avec ses études de faisabilité en cours, 20 millions de dollars et on a déjà... il y a déjà un fonds de 800 millions qui est sécurisé pour le projet.

1630

1635

Comme troisième recommandation et, dans le fond, des recommandations, qui est *sine qua non* à la réussite du projet de tramway à Lachine, on... il est vraiment très important en fait d'ajouter un en-lieu de stationnement sur chaque unité d'habitation construite afin de financer un fonds de transition socio-écologique, permettant notamment d'offrir à tous les futurs résidents l'abonnement à l'autopartage, à Bixi ou un rabais sur les titres de transport collectif.

1640

Alors quatrième recommandation : on préconise en fait l'adoption à Lachine d'un seuil de performance de zéro émission pour tous les bâtiments, toutes les nouvelles constructions, en fait, dès maintenant et pour tout son territoire.

1645

Prochaine recommandation en fait, il va y avoir une présentation après moi là-dessus, mais que la ville implante des réseaux thermiques urbains, des boucles énergétiques et fondées sur la géothermie, notamment dans Lachine-Est.

LA PRÉSIDENTE :

1650

Mais là, on se reparlera là, O.K. Allez-y.

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

1655 Parfait. On recommande également la mise en place d'une charte montréalaise des
écoquartiers. Alors, notamment, adopter des objectifs quantifiés et un processus d'évaluation
continu en s'inspirant des programmes existants. Par les programmes existants, on notera
notamment les certifications LEED et BREEAM, mais aussi la... le programme nord-américain
1660 Ecodistricts qui offre une grille d'enjeux claire et détaillée. Alors, on pense vraiment que la
transition...

LA PRÉSIDENTE :

Il vous reste deux minutes.

1665

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

Deux minutes, je fais ça vite. La transition énergétique, en fait, à Lachine constitue
vraiment un... amène plein d'opportunités en fait pour repenser le territoire et le rendre, pour
1670 pleinement, disons, réaliser la transition énergétique. Je parlais d'augmentation
démographique. Donc, la création du futur écoquartier de Lachine-Est offre une opportunité
exceptionnelle pour repenser l'aménagement et les infrastructures afin de tendre vers la
carboneutralité.

1675 La ville a besoin de nouveaux revenus, donc un constat, alors que la société a besoin
d'une augmentation spectaculaire de la production d'énergie renouvelable pour remplacer les
combustibles fossiles et parvenir aux objectifs de décarbonation. À ça, on répond à
l'implantation de réseaux thermiques urbains qui incluent la géothermie, une boucle
énergétique dans tous les futurs développements, dont l'Écoquartier de Lachine-Est.

1680

1685 L'automobile domine encore, en fait, en tant que premier mode de transport. À ça, on répond évidemment par l'implantation du premier réseau de tramway qui permettra de transformer la mobilité dans l'ensemble de l'arrondissement et en fait, Lachine possède le plus... deuxième plus grand parc industriel de Montréal, ce qui permettrait ou offrir l'occasion d'implanter des réseaux de trams-cargo et de vélos-cargo qui contribueraient à décarboner, en fait les transports de marchandises.

1690 Je vais passer, en fait ici, c'est un résumé en fait de tout ce que j'ai dit. Quelques mesures, je reviendrais en fait sur les mesures complémentaires au tram. Donc, mettre l'accent vraiment sur les... l'adoption de normes maximales de stationnement pour remplacer les normes minimales, qui est vraiment à notre avis une condition essentielle. Également, un en-lieu de stationnement, dont je parlais, pour financer en fait la transition. Également à ça, ajouter et augmenter l'offre en autopartage et en vélopartage ainsi que déployer le réseau cyclable et piétonnier davantage.

1695 Je vais passer là-dessus. Oui, et pour finir en fait, juste attirer...

LA PRÉSIDENTE :

1700 Oui, c'est vraiment pour finir.

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

1705 Je finis là-dessus.

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

1710 **M. ARNAUD G. VEYDARIER :**

Adopter un coefficient de biotope par surface de 60 % pour l'ensemble des futurs écoquartiers, qu'on juge également qui est une mesure essentielle et je vais finir là-dessus.

1715 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Vous avez changé un peu l'ordre des recommandations par rapport...

1720 **M. ARNAUD G. VEYDARIER :**

Pour répondre à... c'est ça, oui.

LA PRÉSIDENTE :

1725 Vous avez rapetissé, puis je me demandais parce que dans ce qu'on avait reçu, on passait de 9 à 17.

LE COMMISSAIRE :

1730 Il y a un trou.

LA PRÉSIDENTE :

1735 On n'avait pas de recommandations de 10 à 16, là. Ça fait qu'on se demandait s'il nous manquait quelque chose, mais là, ce que je comprends, c'est que vous avez encore rapetissé plus.

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

1740

Oui, en fait la version complète est vraiment celle que vous avez entre les mains. Ce que je présente ici, c'est vraiment un condensé pour...

LE COMMISSAIRE :

1745

Non, mais il nous manque une...

LA PRÉSIDENTE :

1750

Mais, nous, il nous en manque toujours, là.

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

1755

Il vous en manque toujours dans les documents que je vous ai fait parvenir?

LE COMMISSAIRE :

Oui, il nous en manque.

1760

LA PRÉSIDENTE :

Bien, nous, on...

LE COMMISSAIRE :

1765

Il en manque huit.

LA PRÉSIDENTE :

1770 Il nous en manque huit, là. On passe de la recommandation 9, qui est devenue 7 chez vous, là, que la Ville implante des réseaux thermiques urbains. Après ça, vous avez nommé « 6 », mettre en place une charte montréalaise. Mais nous, ça s'appelait « 17 ».

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

1775 Je pense qu'il y a juste eu un petit problème dans la numérotation, en fait.

LA PRÉSIDENTE :

1780 O.K., c'est...

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

1785 C'est... oui.

LA PRÉSIDENTE :

O.K., donc il ne nous manque pas de... recommandations.

1790 **M. ARNAUD G. VEYDARIER :**

Tout est là, en fait. Vous avez... oui.

LA PRÉSIDENTE :

1795 O.K. Merci.

LE COMMISSAIRE :

1800

Moi, j'avais des... une question. Vous avez envisagé que le parc industriel de Lachine qui est au nord de l'autoroute 20, soit desservi par tramway, notamment pour le tram-cargo ou vélo-cargo aussi. Mais le tram dans votre... est-ce que le tram passe au nord de l'autoroute 20 dans votre... La carte, c'était... Je l'ai vue trop vite, peut-être la première carte.

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

1805

Je peux la remettre, oui.

LE COMMISSAIRE :

1810

Si vous pouviez la montrer. Parce que là, au nord de l'autoroute 20, c'est les emprises du CN et du CP. Ça fait que je... En fait, la question qui était... qui allait avec, c'est : est-ce que vous alliez... vous envisagez de passer par les emprises ferroviaires? Je vois que vous montez. Là, vous passez au-dessus de la 20, puis là, vous êtes dans les emprises ferroviaires jusqu'à Dorval.

1815

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

Je ne pourrais pas répondre...

1820

LE COMMISSAIRE :

Non.

1825

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

... avec certitude à votre question.

1830 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est là que vous êtes?

1835 **LE COMMISSAIRE :**

Oui.

1840 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Parce qu'on voit bien la 20, là.

LE COMMISSAIRE :

L'autoroute 20, puis en haut, c'est...

1845

LA PRÉSIDENTE :

Après ça, c'est les emprises.

1850 **LE COMMISSAIRE :**

C'est le CN et CP. Il y a huit ou neuf voies ferrées, puis après ça, c'est industriel. Ou sinon, vous envisagez peut-être de passer sur la rue, je pense, qui s'appelle Simpson ou

1855

quelque chose. Simpson ou plus en dessous Sherbrooke, mais qui n'est peut-être pas assez large. J'ai l'air de connaître ça, mais je suis un Lachinois.

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

1860

Malheureusement, je n'ai pas le détail, en fait, de l'information...

LE COMMISSAIRE :

O.K.

1865

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

... sur moi ici.

LE COMMISSAIRE :

1870

Une autre question, alors. Mais nous, on fait le lien avec les autres présentations qu'on a eues, puis on en a eu quand même un certain nombre sur le tramway à date. Mais il y en a une qui revient aussi souvent du côté, plus, des gens d'affaires, de la Chambre de commerce ou de l'IDU où on nous a mentionné que même pour Lachine-Est, pour avoir le tramway, il y avait une problématique de densité. Alors je voulais savoir quelle était votre position là-dessus par rapport à ce qui serait nécessaire pour justifier, rentabiliser un tramway versus ce qui est demandé dans votre mémoire.

1875

1880

Je pense que vous, c'est huit étages max ou je ne sais pas si c'est en termes d'étages, mais les gens de l'IDU... semblaient croire que vous, c'était huit votre maximum puis qu'ils disaient eux qu'en bas de 12, ça ne serait pas possible de... en termes de densité, d'avoir un

tramway. Nous, on n'a pas d'opinion, mais je vous pose la question pour avoir votre point de vue là-dessus.

1885 **M. ARNAUD G. VEYDARIER :**

En bas de huit étages?

1890 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

LE COMMISSAIRE :

1895 Lui, il donnait l'exemple de 12 et 10. La densité que vous souhaitez dans le... dans Lachine-Est. Que ce soit peut-être le rapport qui a été déposé par l'OCPM, mais... était suite aux consultations ou le vôtre qu'on a ici. On a beaucoup de documents. C'était en dessous de ce qui était supposément suffisant pour justifier la présence de tramway.

1900 **M. ARNAUD G. VEYDARIER :**

1905 Bien, nous en fait, on part du principe que le tramway, c'est vraiment un... une mesure première, en fait, pour structurer le développement de Lachine, et que la densification et l'activité en fait vont venir par la suite. Donc, ce serait comme un moteur en fait pour le développement, structurer le développement de l'écoquartier de Lachine. Je n'ai pas les chiffres sur moi, mais si on prend les exemples, mettons, européens surtout, on voit que le tramway en fait se rentabilise assez rapidement, en fait, quelques années après son implantation. Donc, on part du principe en fait que c'est un investissement pour le développement du quartier.

1910

LE COMMISSAIRE :

1915 Mais Lachine-Est, c'est quand même assez concentré. Le reste de Lachine, c'est déjà bâti. Puis vous allez vers Dorval peut-être pour rentabiliser le lien parce que là, vous allez accéder à un plus grand marché ou à l'intermodalité.

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

1920 Oui, absolument. Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1925 Dans la mise en place d'une charte montréalaise des écoquartiers, vous demandez d'adopter des objectifs quantifiés et un processus d'évaluation en continu. Mais est-ce qu'il y aurait aussi des éléments qualitatifs à y mettre, à y ajouter ou tout n'est qu'en termes d'objectifs quantifiés?

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

1930 Oui. Oui, en fait, ça serait un peu un mélange des deux, en fait. Que ça devienne en fait une référence à partir de l'expérience de Lachine, que la charte, en fait, soit une référence pour le déploiement et le développement des futurs écoquartiers à Montréal comme ailleurs au Québec.

1935 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Je vous dis ça comme ça parce qu'il y a plusieurs citoyens et citoyennes qui nous disent : est-ce qu'on peut faire beau? Et faire beau, c'est difficilement quantifiable. Mais c'est qualifiable.

1940

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

Bien, on parle notamment des espaces verts. En fait, je pense, je parlais du coefficient de biotopes aussi. Donc, il y a vraiment un souci de verdir en fait les surfaces autant les sols, les murs que les toits. Donc je pense que ça, ça se peut... ça joue un peu aussi sur la... le beau. Dans le quartier, on a également, dans le fond, la prise en compte du... évidemment, du patrimoine architectural des lieux qui est très présent, en fait, à Lachine. Donc, ça passerait un peu par tout ça.

1945

LA PRÉSIDENTE :

1950

O.K. Mais la charte serait montréalaise, là? Elle ne serait pas juste pour Lachine.

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

1955

Non, ça serait une charte des écoquartiers.

LA PRÉSIDENTE :

1960

Pour tous les écoquartiers. O.K. D'autres questions?

LE COMMISSAIRE :

1965

Mais, on en a sur la géothermie, mais vous êtes suivi par un groupe... Marmot ou Marmott.

LA PRÉSIDENTE :

1970

C'est ça. Ça doit être une marmotte puisque ça se passe sous terre. On posera la question.

LE COMMISSAIRE :

1975

C'est Marmott?

LA PRÉSIDENTE :

1980

Ça doit être ça. Bien, je vous remercie beaucoup.

LE COMMISSAIRE :

Merci beaucoup.

1985

M. ARNAUD G. VEYDARIER :

Merci à vous.

1990

LA PRÉSIDENTE :

On est en avance, mais si madame Agathe Mertz et Nathalie Tremblay sont là, on pourrait procéder.

1995

2000

Mmes AGATHE MERTZ ET NATHALIE H. TREMBLAY
Marmott Energies

LE COMMISSAIRE :

2005

Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

2010

Bonsoir Mesdames. On devrait voir apparaître votre PowerPoint. Voilà. Alors je rappelle les consignes. Dix minutes de présentation et une période équivalente d'échanges et de questions. Parfait.

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

2015

Agathe va commencer.

LA PRÉSIDENTE :

2020

D'accord.

Mme AGATHE MERTZ :

2025

Oui, bonsoir, O.K., ça marche. Donc, merci de nous accueillir pour cette consultation sur Montréal en 2050. Donc, comme Montréal s'est engagée à devenir carboneutre en 2050 et que le secteur des bâtiments est une grosse... est un secteur qui contribue beaucoup aux émissions de gaz à effet de serre, donc de GES.

2030 Donc, nous, ce soir, ce qu'on propose, c'est de vous présenter des solutions pour compenser cela avec, grâce notamment à la géothermie et les réseaux thermiques urbains. Donc Nathalie Tremblay de Marmott Énergies et moi-même, qui ai travaillé avec Marmott Énergies cet été sur la géothermie, donc nous vous présentons... ça.

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

2035 Alors, je vais vous parler brièvement de la géothermie, vous donner quelques informations. D'abord, je... moi, je suis la fondatrice de Marmott Énergies qui est une entreprise qui vise à offrir la... ou à rendre accessible la géothermie au plus grand nombre.

2040 En fait, la géothermie, ce que c'est? C'est d'aller extraire de la chaleur du sol sous les maisons et ce qu'il faut comprendre, c'est que la géothermie est accessible aux Montréalais déjà aujourd'hui, mais très peu choisie. Par contre, elle est bonne pour à peu près tous les types de bâtiments montréalais, que l'on parle des maisons, des duplex, des triplex ou même des grands immeubles. Il y a différentes approches pour réaliser de tels projets et oui, pas 100 % des bâtiments ne pourraient être convertis à la géothermie, mais un très grand nombre d'entre eux. Ce que vous devez savoir, c'est que, par exemple, un pays comme la Suède ou
2045 une ville comme Stockholm, par exemple, plus de 50 % des bâtiments sont à la géothermie.

2050 Donc, ce que la géothermie fait d'abord, c'est qu'on va avoir un élément qui va être sous terre, donc un puits géothermique qui va échanger avec, bon, c'est une boucle tout simplement qui est insérée dans le roc. Donc, plus le roc est à proximité, mieux c'est. En sol montréalais, on dit... je vous dirais, 90 % du sol montréalais, le roc est très proche, donc favorable.

2055 Deuxième partie, on va amener nos tuyaux de... avec le liquide caloporteur à l'intérieur du bâtiment vers des systèmes centraux de chauffage et de climatisation. Je vais y revenir. Mais, ces systèmes centraux là existent déjà dans plusieurs bâtiments de Montréal. On est un

des... une des villes dans le Nord-Est américain qui... a le plus de systèmes à l'eau chaude dans nos bâtiments et donc, l'eau chaude, tout comme l'air pulsé, sont des types de systèmes centraux qui sont parfaitement adaptés à la géothermie.

2060 Maintenant, la géothermie aussi peut être autant, comme je vous disais, pour tout type de bâtiment, mais évidemment, des bâtiments qui ont été construits, comme c'est le cas à Montréal, souvent avant la guerre, la dernière guerre, ou encore pendant les années 60. C'est des bâtiments qui sont très mal isolés. Il est possible d'améliorer l'isolation, de changer les fenêtres et ainsi de suite, mais il devient extrêmement coûteux pour les bâtiments existants de
2065 faire une isolation adéquate des bâtiments.

 Donc la... l'idée, c'est de, avec la géothermie, de réduire de 70 % la quantité d'énergie qui va être consommée par le bâtiment pour se chauffer et se climatiser et 70 % du... de l'énergie pour se chauffer et climatiser, ça représente 70 % de toute l'énergie consommée par
2070 les ménages. Mais ça représente 100 % des énergies fossiles consommées par les ménages. Donc, c'est vraiment une mesure qui est extrêmement puissante en termes d'efficacité énergétique et qui permet de complètement annuler ou éliminer les énergies fossiles.

 Maintenant, la... on parle de climatisation et la climatisation devient un besoin de plus
2075 en plus en croissance à Montréal et la géothermie permettrait également de le faire sans générer des îlots de chaleur parce qu'on ne dégage pas de chaleur à l'extérieur du bâtiment.

Mme AGATHE MERTZ :

2080 Donc, afin de réduire les îlots de chaleur et aussi d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, il y a aussi les toits verts. Donc, géothermie et toits verts, ce sont deux choses qu'on peut mettre en place pour les écoquartiers. On a parlé tantôt d'écoquartiers à Lachine-Est. Donc on voit la photo à gauche avec les ponts roulants.

2085 On pourrait intégrer des toits verts et plus particulièrement, donc là, on parlait de la géothermie. Ça peut être aussi avec l'hydrothermie, c'est-à-dire qu'au lieu de mettre dans le sol, on puise dans l'eau du lac. Par exemple à Lachine, ça serait le lac Saint-Louis. Et finalement de façon générale, c'est les réseaux thermiques urbains qui regroupent la géothermie, l'hydrothermie et les boucles énergétiques.

2090 Donc, les boucles énergétiques en fait, le fonctionnement, c'est que ces toits à l'intérieur d'un bâtiment, donc on relie plusieurs parties dans... au sein du bâtiment. Par exemple, l'eau chaude qu'on récupère de la douche, et bien ça permet de chauffer les calorifères, etc. et alors... entre plusieurs bâtiments.

2095 Donc, là, quand c'est entre plusieurs bâtiments, par exemple, l'exemple que j'aime bien prendre, c'est la patinoire, l'aréna et l'eau de la piscine. Donc, on veut chauffer l'eau de la piscine et refroidir l'aréna. Donc on prend la chaleur de l'aréna, on l'envoie dans la piscine et on prend... hum, c'est ça. Donc, on a échangé la chaleur, on déplace la chaleur et bien, si je
2100 peux prendre la... Si je peux prendre l'exemple des boucles de chaleur, un autre exemple concret qui est actuellement en place au Technopôle Angus, donc c'est ce schéma-là.

2105 Donc, c'est super intéressant de voir qu'en boucles de chaleur, donc ce n'est pas uniquement la géothermie, mais aussi avec l'aérothermie et avec le gaz naturel. Par contre, ce type de boucle de chaleur là, l'inconvénient, c'est qu'on est encore quand même un peu dépendant des énergies fossiles puisqu'on utilise le gaz naturel. Donc, c'est déjà une amélioration, mais on peut donc aller plus loin.

2110 Donc l'exemple de la géothermie, c'est celui... bien là, je vous montre, par exemple, à Vancouver où en fait, ils ont vraiment à l'échelle d'un quartier, donc une grosse boucle énergétique, un gros réseau de chaleur à l'échelle du quartier, ils prennent l'énergie de... qui est des eaux d'égout. En fait, qui sont quand même souvent chaudes et dans la pompe à

chaleur, elle capte cette énergie, elle la redistribue ensuite dans les bâtiments des alentours dans le quartier, puis ça permet de faire le chauffage pour l'eau et le chauffage des bâtiments.

2115

Ce qui est intéressant d'ailleurs, la petite anecdote, c'est que ça ressemble à une main là, puis en fonction de la consommation des personnes, il y a des panneaux qui s'allument pour dire : est-ce qu'ils consomment beaucoup ou pas? Donc, c'est aussi un...

2120

LA PRÉSIDENTE :

Je m'excuse, je vous écoutais, puis j'ai oublié de vous avertir. Il vous reste une minute. Je m'excuse.

2125

Mme AGATHE MERTZ :

O.K. Ça dit qu'on est à huit minutes sur le PowerPoint... Bon. Alors donc finalement pour conclure, avant de laisser conclure Nathalie, moi, ce que je veux vous dire, c'est qu'un point essentiel pour atteindre la carboneutralité, donc par exemple, à Montréal, ça serait vraiment d'implanter des réseaux thermiques urbains et qui va impliquer une participation beaucoup de la ville et aussi au... de la part de la communauté, donc au niveau de l'investissement et des bénéfices ensuite.

2130

Et aussi que le tout se soit jumelé à vraiment des normes d'efficacité énergétiques élevées. Donc je parlais des toits verts, Nathalie évoquait l'isolation, etc. Mais aussi la carboneutralité de tous les bâtiments et donc, pour ça, les boucles énergétiques, c'est intéressant, mais aller plus loin avec la géothermie, par exemple.

2135

2140

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

2145 Moi, je conclurais en disant que les grands projets peuvent bénéficier de l'avancée
technologique aussi des puits à colonne permanente qui sont un nouveau type de puits
géothermiques qui permettent de faire de très grands bâtiments. On peut penser à un bâtiment
comme celui-ci. En ayant des puits en périphérie, on a besoin de beaucoup moins de puits,
donc en milieu urbain. New-York l'a fait. Manhattan l'a fait massivement et donc ça peut être
2150 des façons extraordinairement intéressantes de chauffer, climatiser les bâtiments et
également, s'adjoindre aux boucles énergétiques.

Il y a des modèles d'affaires qui pourraient aussi être innovants, qu'on a décrits dans le
cadre de notre mémoire qui permettraient de rendre plus accessible, en termes financiers,
l'accès à la géothermie puisque les ménages ne peuvent pas toujours se le permettre, donc de
2155 regarder ça d'un point de vue plus structurant au niveau financier, d'une façon plus... de... pour
prendre en compte le fait que la géothermie est une façon de produire de l'énergie sur une très
longue durée de temps et donc cette énergie-là a un coût qui est très bas quand on le regarde
par kilowattheure produit.

2160 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup.

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

2165 Ça fait plaisir.

LA PRÉSIDENTE :

2170 Des questions?

LE COMMISSAIRE :

2175 Bien, vous avez partiellement répondu à ma question de tantôt. Je me demandais s'il y avait d'autres exemples d'implantation de géothermie à Montréal. À part la maison du développement durable, je pense qu'il y a quartier Angus aussi où il y en a.

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

2180 Non, bien, Angus, je ne sais pas. Mais parce qu'il me semble qu'ils ont voulu, mais finalement, ils n'ont pas...

LE COMMISSAIRE :

2185 Ah, c'est ça, vous en avez parlé tantôt.

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

Non, c'est ça. Il y en a beaucoup, je vous dirais.

2190 **LE COMMISSAIRE :**

À Montréal.

2195 **Mme NATHALIE H. TREMBLAY :**

Oui. Il y a l'Hôpital Sainte-Justine. La plupart des bibliothèques. En fait, le milieu institutionnel est maintenant dorénavant presque automatiquement à la géothermie depuis un certain temps. Plusieurs industries s'intéressent à ça présentement aussi dans Lachine entre autres, mais dans Ville Saint-Laurent. Des grands bâtiments, de plus en plus s'en vont vers ça.

2200 **LE COMMISSAIRE :**

O.K.

2205 **Mme NATHALIE H. TREMBLAY :**

Les maisons aussi. Nous, on a une cinquantaine de clients sur l'île de Montréal, Outremont, en périphérie. C'est sûr qu'encore aujourd'hui, ceux qui ont les moyens de convertir à la géothermie, sont souvent des gens qui ont des... qui sont... qui ont accès à des fonds ou à de l'emprunt à bas coût.

2210

Il y a un programme que le gouvernement fédéral vient de mettre en place qui permet des prêts sans intérêt, amortis sur 10 ans, qui permet d'absorber le coût. Mais nous, ce qu'on pense, c'est que... bien, d'abord, nous, Marmott Énergies, on avait... on a mis en place le modèle Marmott qui est un modèle *Energy as a service*, donc qui permet de... au client, de ne pas avoir à investir la somme, mais plutôt de payer une mensualité.

2215

De même, on a pensé pouvoir faire de même avec la Ville de Montréal, avec les villes comme telles parce que les villes ont tout à gagner à s'investir de l'infrastructure énergétique dans leurs sols. Et c'est une infrastructure qui est extrêmement durable. Les puits géothermiques, on parle d'une centaine d'années. Dans notre mémoire, on... j'ai vu quelque chose à 50, 75 ans, mais c'est plus. La littérature est plus autour de 75 à 100 ans maintenant. Donc c'est extrêmement durable.

2220

Les thermopompes géothermiques sont à l'intérieur, donc n'ont pas être changées autant que les climatiseurs qui doivent être changés ou les thermopompes extérieures qui doivent être changées aux 10, 15 ans. Donc on parle vraiment d'équipements mécaniques durables. Ça fait que les particuliers ou les entreprises pourraient installer leurs thermopompes

2225

géothermiques, mais se connecter soit à un réseau urbain ou à des puits géothermiques qui seraient développés entre autres par la ville et par la communauté.

2230

LE COMMISSAIRE :

C'est ça. Là, on parle d'écoquartiers.

2235

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

Oui.

LE COMMISSAIRE :

2240

Est-ce que vous avez des exemples d'écoquartiers où il y aurait l'utilisation de la géothermie? Là, vous avez parlé de minicentrales, je pense. Est-ce que ça... Ici, est-ce que ça existe?

2245

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

Il y en a dans la région de Québec.

LE COMMISSAIRE :

2250

Ah, oui.

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

2255

Il y en a, oui, dans la région de Québec. De plus en plus, il y a Lévis...

LE COMMISSAIRE :

Un écoquartier, avez-vous des exemples?

2260

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

Bien, je n'ai pas les noms des... Mais ça, on pourrait vous revenir avec des exemples, définitivement. Il y a un moyen de communiquer, j'imagine, ces informations-là à la suite.

2265

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2270

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

Donc, oui, il y a plusieurs petites initiatives locales. C'est assez... je vous dirais qu'il y a beaucoup de choses en préparation, mais des écoquartiers terminés, je le sais qu'il y en a dans la région de Québec.

2275

Mme AGATHE MERTZ :

C'est Solon, le Solon, le Collectif Solon qu'ils essaient d'implanter la géothermie dans le quartier Rosemont à Montréal. En fait...

2280

LE COMMISSAIRE :

Je veux un exemple qui ressemble à Lachine-Est, où qu'on en a parlé aussi dans le projet Namur-Hippodrome ou vraiment des écoquartiers des secteurs nouveaux où on... où c'est ça qu'ils vont implanter pour tout le...

2285

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

2290 Ce qui est extraordinaire de ces... dans les quartiers neufs, encore même si moi, je vous ai parlé du cadre bâti. Pourquoi? Parce que dans le fond, une très grande part des maisons qu'on va habiter dans 50 ans font partie déjà du cadre bâti actuel. Mais effectivement, dans les nouveaux quartiers, mettre une infrastructure lorsqu'il n'y a pas déjà d'infrastructure, de tout installer, les trottoirs, les... c'est tellement moins contraignant. Donc il y aurait moyen d'abaisser substantiellement les coûts d'implantation de la géothermie en le prévoyant dès le démarrage des écoquartiers.

2295

Parce qu'une grosse partie du coût de la géothermie, si on le compare au reste des systèmes de chauffage, c'est le puits géothermique. Le puits géothermique qui varie. Le coût est peut-être une dizaine de milliers de dollars par maison, mais si on l'implante au départ de la maison, c'est moins de 1 000 dollars sur la... pour 10 ans, mais c'est moins de 100 \$ sur 100 ans, par maison. Donc ce n'est pas beaucoup quand on y pense, quand on pense à toutes les économies d'énergie que ça procure.

2300

LE COMMISSAIRE :

2305

D'autres questions?

LA PRÉSIDENTE :

2310

Oui, je ne suis pas sûre d'avoir compris toutes les indications techniques, mais là où je n'ai pas compris, c'est quoi des « ponts thermiques »?

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

Des ponts thermiques?

2315 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, à 4.2.

2320 **Mme AGATHE MERTZ :**

Oui. En fait, les ponts thermiques, c'est dans la section où on propose des améliorations pour le Code...

2325 **Mme NATHALIE H. TREMBLAY :**

C'est pour l'isolation des maisons.

Mme AGATHE MERTZ :

2330 Oui, le Code du bâtiment en fait. J'ai un exemple : quand vous avez des balcons sur une tour, soit dans... sur un bâtiment, souvent au niveau du balcon, il n'y a comme plus d'isolant dans beaucoup de... bâtiments. Tel que c'est construit, c'est qu'il y a de l'isolant dans le mur, mais là où il y a le balcon, il n'y a pas d'isolant. Donc il y a énormément d'énergie qui part par là et en fait, c'est tous les endroits où, tu sais, des fuites de chaleur directes, comme
2335 des passoires, c'est comme des... bâtiments passoire là.

LA PRÉSIDENTE :

Oui, O.K.

2340 **Mme NATHALIE H. TREMBLAY :**

C'est de la conduction thermique, en fait...

LA PRÉSIDENTE :

2345

C'est un drôle de...

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

2350

...par un problème de construction.

LA PRÉSIDENTE :

2355

... une drôle d'appellation, « des ponts ».

LE COMMISSAIRE :

2360

À la page 8 du mémoire, vous prétendez que les foreurs refusent de forer en zone urbaine dense, pour quelle raison et ça s'applique à Montréal, puis à...

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

2365

Ah, c'est très difficile de faire passer un foreur sur l'île de Montréal. Puis nous, on va s'attaquer à ça très prochainement parce qu'en fait, il y a des foreuses qui existent pour du milieu urbain. Je veux dire, on n'est pas les seuls à faire de la géothermie en milieu urbain. Par contre, ici, au Québec, la plupart des foreurs sont des foreurs qui font des puits artésiens et les foreurs de puits artésiens, ils ne se retrouvent pas en plein cœur de Montréal. Parce que des puits artésiens, on n'en a pas besoin à Montréal.

2370

LE COMMISSAIRE :

Mais vous faites comment maintenant?

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

2375 Alors c'est des petites foreuses sur chenille qui se... peuvent vraiment se faufiler. On a fait des projets dans Rosemont, sur le Plateau Mont-Royal, dans Outremont. On a besoin de ça, d'une taille, comme ce coin de table là pour faire un forage. Ce n'est pas une grande superficie, mais l'équipement, lui, doit pouvoir se faufiler et se rendre.

2380 En général, on fait les forages devant la maison. Comme toutes les autres infrastructures urbaines en général sont devant, la raison, c'est qu'il n'y a pas de... possibilité que le bâtiment soit agrandi par la suite ou encore qu'il y ait des constructions attenantes comme des balcons, des piscines, autres choses, là.

2385 **LE COMMISSAIRE :**

 Donc, ce n'est pas un problème maintenant.

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

2390 Non. C'est... il n'y a pas... le marché n'est pas bien desservi présentement, mais il y a des moyens tout à fait accessibles pour le développer. C'est une question de marché, littéralement.

2395 **LE COMMISSAIRE :**

 D'autres questions?

2400

LE COMMISSAIRE :

2405 Oui, une autre. Bien, vous avez parlé de financement, puis de coûts excédentaires qui, pour lesquels il existerait des programmes de financement ou votre projet de *Energy as a service*. Mais les... c'est quoi l'excédent, puis qu'est-ce que ça représente, par exemple, pour un quartier comme un écoquartier par rapport à utiliser une autre forme d'énergie. Est-ce que ça serait vraiment plus cher? Est-ce qu'il faudrait vraiment intervenir avec des programmes fédéraux ou... fédéraux ou provinciaux pour l'instant?

2410

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

2415 C'est vrai que les programmes actuels des gouvernements ne ciblent pas les maisons neuves et ça, c'est un réel problème. Je comprends qu'ils veuillent privilégier les... le cadre... les bâtiments existants étant donné que c'est là où les gaz à effet de serre sont... où les énergies fossiles sont utilisées, mais si on pense à une ville d'en 2050, ce n'est pas juste de décarboner notre cadre bâti, mais c'est également de réduire sa consommation énergétique.

2420 Notre hydro-électricité, elle est précieuse. Il ne faut pas la gaspiller. Alors, plutôt que de faire des bâtiments au tout électrique, l'idée, c'est de les construire d'ores et déjà avec une consommation énergétique très, très basse. On... vous avez noté également que la consommation d'eau chaude peut être réduite de 50 % également avec la géothermie.

LE COMMISSAIRE :

2425

Mais, il faut l'installer.

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

2430

Il faut l'installer.

LE COMMISSAIRE :

Il faut trouver le financement, puis il faut trouver le...

2435 **Mme NATHALIE H. TREMBLAY :**

C'est ça.

LE COMMISSAIRE :

2440

Il faut forer.

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

2445 Mais tout ça, je peux vous dire, existe et est possible. Ça prend une volonté, nous, on pense, de la Ville de Montréal, des villes de périphérie également. Les villes doivent s'impliquer dans l'implantation de la géothermie.

2450 Déjà, je sais que la Ville s'intéresse beaucoup aux enjeux critiques ou plutôt aux embûches que rencontre d'un point de vue réglementaire l'installation de la géothermie, mais on peut aller plus loin. Il y a des sociétés mixtes. Je sais que ça, c'est moins populaire.

2455 Il y a eu des mauvaises presses avec ce type de sociétés là, mais des sociétés mixtes pourraient être développées et pourraient accélérer massivement l'adoption de la géothermie d'une part, permettre l'accessibilité à tous les ménages et faire en sorte de faire baisser les coûts de la géothermie par les volumes qu'on pourrait atteindre également.

2460 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien, je vous remercie.

2465 **Mme NATHALIE H. TREMBLAY :**

Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

2470 On a écoulé le temps qui vous était alloué.

Mme NATHALIE H. TREMBLAY :

Parfait.

2475

LE COMMISSAIRE :

Merci beaucoup, bonsoir.

2480 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie et bon retour à la maison.

2485 **Mme NATHALIE H. TREMBLAY :**

Très bien. Merci à vous. Bonne fin de journée.

LE COMMISSAIRE :

2490

On suggère qu'on prenne une petite pause.

LA PRÉSIDENTE :

2495

Et on prend une pause de 15 minutes. Donc on se revoit... on est en avance dans notre horaire. Si on pouvait reprendre à 55, plutôt que 20 h 40... Qu'est-ce que je dis, moi? C'est ça.

LE COMMISSAIRE :

2500

55, plutôt que...

LA PRÉSIDENTE :

2505

C'est ça. 55, ça serait bien.

LE COMMISSAIRE :

2510

Parce qu'on en a fait un autre, on a fait Marmott ici.

LA PRÉSIDENTE :

2515

C'est ça. Donc on se revoit. Merci.

2520

PAUSE

2525

Mme PATRICIA CLERMONT

Association québécoise des médecins pour l'environnement et Santé Urbanité

LA PRÉSIDENTE :

2530

Bonsoir. Je rappelle la... les consignes. Vous avez dix minutes de présentation, suivies de dix minutes de questions, échanges avec nous. Alors bien, je vous invite à commencer.

Mme PATRICIA CLERMONT :

2535

Parfait. Alors, bien, bonsoir.

LE COMMISSAIRE :

Bonsoir.

2540

Mme PATRICIA CLERMONT :

2545

Merci beaucoup de m'écouter et de me recevoir. En fait, je vous présente donc le mémoire qu'on a déposé. Donc l'Association québécoise des médecins pour l'environnement de concert avec Santé Urbanité. Donc qui a été signé par les deux présidentes, le docteur Claudel Pétrin-Desrosiers, le docteur Johanne Elsener.

2550 Dans cette diapositive-là, vous avez la présentation de nos deux organisations. Donc moi, je suis la... moi, je ne suis pas médecin, en passant, parce que je me fais souvent poser la question. J'ai un doctorat en sciences de la communication, mais on n'a pas le droit de se dire docteur au Québec, mais ça me fait très plaisir de travailler avec ces docteurs-là qui sont engagés donc dans une perspective de santé globale, durable et planétaire qui ne sont pas tout à fait des synonymes, mais qui marquent bien le fait en fait que quand on s'intéresse à la santé de l'environnement, on conditionne dès lors les conditions de vie aussi des individus dans lesquels... qui évoluent dans ces environnements-là.

2555 Donc vous avez une perspective un peu de ce qu'on fait, donc l'AQME depuis trois ans, sous cette forme-là plus précisément. Moi, je suis à l'emploi de cette association-là depuis janvier 2022. Des fois, on dirait que ça fait trois ans, mais... tellement qu'il se passe de choses.

2560 Mais par ailleurs, on est un comité régional pour l'Association canadienne des médecins pour l'environnement qui a l'acronyme *CAPE* en anglais qui existe depuis 30 ans. Et Santé Urbanité existe depuis plusieurs années aussi. Donc c'est la docteure Johanne Elsener qui n'a pas pu se présenter comme prévu ce soir.

2565 Donc, pour mettre la table, en fait, la façon dont notre territoire est aménagé a un impact majeur sur la santé, le bien-être et l'espérance de vie des Québécois et des Québécoises, des Montréalais et des Montréalaises. De manière plus quantitative, il est estimé que 70 % de ce qui impacte la santé d'une population, peut être influencé par une politique d'aménagement et donc, de mobilité, j'ajouterais.

2570 La littérature médicale nous indique que plus de 1 000 citoyens de la Ville de Montréal meurent prématurément chaque année en raison de notre cadre bâti et de notre dépendance à l'automobile et que de mauvais choix en aménagement urbain font bondir les coûts en santé, ce qui dans le contexte actuel du vieillissement de la population et des changements

2575 climatiques pourrait nous acculer à des décisions sociétales déchirantes si nous ne saisissons pas l'opportunité fournie par le PUM pour amorcer un virage salutaire.

Je dirais... je vous dirais qu'il y a deux enjeux sanitaires qui sont liés à l'aménagement urbain qui sont devenus de nouveaux chevaux de bataille à la suite de la publication récente de milliers et même de milliers d'études médicales.

Premièrement, au niveau du transport automobile, de la pollution atmosphérique et des accidents routiers et par ailleurs, de la minéralisation de l'espace liée au déficit nature. Il y a une estimation des décès prématurés qui est faite à partir de l'étude de Crouse en 2017, qui pointe vers une différence de mortalité de 10 à 20 % entre les quartiers verts et les quartiers plus minéralisés. Et Statistiques Canada a aussi montré qu'il y a de la mortalité évitable de causes qui pouvaient être prévenues au Québec.

Alors, vous voyez sur cette figure-là, la proportion en fait. C'est frappant à quel point la pollution de l'air et d'ailleurs, à l'Association canadienne des médecins pour l'environnement, on a produit en mai dernier une littérature qui justement détaillait et présentait, c'est plus d'un millier de pages, je crois, des données concernant la pollution de l'air reliée au trafic routier.

Mais, il y a aussi la minéralisation de l'espace urbain et contrairement à ce qu'on entend souvent, par exemple, dans les faits divers, dans les médias, les accidents routiers, c'est toujours trop le nombre, mais en proportion, c'est beaucoup moins élevé, beaucoup plus petit comme proportion qu'on pourrait le penser en regard de ce qui nous est le plus souvent invisible à l'œil nu, c'est-à-dire les questions d'aménagement et de pollution atmosphérique.

Cette diapo-là vous montre, elle veut souligner en fait qu'il est important de distinguer ce dont on parle souvent, c'est-à-dire les gaz à effet de serre, des émissions de polluants atmosphériques. Et même si les transports sont la source principale de ces deux types d'émissions, les impacts sur la santé sont différents, les polluants de l'air ayant un effet négatif

2605 direct sur la santé, et ce, même à faible dose. Par exemple, augmenter l'ozone de 0 point... en fait, de 0.009 de ppm augmente le nombre de jeunes asthmatiques de 33 %.

2610 Plus généralement, dans les pays à revenus économiques élevés comme le nôtre, la pollution de l'air a été associée à environ 33 % des maladies cardiovasculaires, 16 % des maladies pulmonaires obstructives chroniques et 12 % des infections des voies respiratoires inférieures, mais aussi de 8 % des cancers de la trachée, des bronches ou du poumon.

2615 La pollution de l'air est associée à 4 000 décès prématurés annuels au Québec et à plus de 1 000 décès prématurés annuels à Montréal, soit environ 33 plus, que ceux liés aux accidents routiers en 2020. Et je terminerais en disant qu'il n'y a pas de valeur seuil pour les ppm et pour les polluants atmosphériques en deçà desquels il n'y aurait pas d'impact sur la santé.

2620 Au Québec, le secteur des transports est responsable à lui seul de 62 % de toutes les émissions de l'ensemble des contaminants atmosphériques. La cartographie de Montréal démontre des niveaux plus élevés le long du réseau autoroutier avec une diffusion de la pollution atmosphérique vers les quartiers adjacents.

2625 Il est à noter que l'électrification des automobiles ne réglerait pas complètement le problème de pollution atmosphérique, car les particules fines, dommageables pour la santé, proviennent aussi de l'usure des freins et des pneus ainsi que des abrasifs épandus sur les routes.

2630 Parmi les solutions, vous avez notamment ces trois-là. Alors quand on parle de l'électrification des autos qui n'est pas une panacée, en fait, c'est aussi parce que souvent le recours à l'automobile, c'est aussi un indice et un symptôme du niveau de sédentarité.

2635 Au niveau des gains avérés de la marche et du vélo, à Londres, on a montré qu'il y avait des variations de 10 à 20 % pour les maladies cardiovasculaires et pour l'hypertension, de 7 à 17 % pour le diabète, pour le cancer du sein et du colon de 10 à 13 %, pour la dépression de 4 à 6 % et pour les démences de 7 à 8 %. Quant au transport en commun, je dirais que les usagers sont quatre fois plus susceptibles de marcher les 10 000 pas par jour recommandés par leur médecin.

2640 Dans les cibles, je ne vous les détaillerai pas parce que vous pourrez les voir, mais donc les cibles que je voudrais souligner pour ce soir, bien, elles sont donc reliées à la pollution de l'air et aux conditions qu'on pourrait aménager avec des cibles qu'on pourrait mesurer pour les atteindre le mieux possible et pour tout le monde, et aussi...

2645 **LA PRÉSIDENTE :**

Il vous reste deux minutes.

Mme PATRICIA CLERMONT :

2650 Parfait. Des cibles aussi concernant la mobilité. Et aussi, je soulignerai que notre dépendance à l'automobile non seulement nous condamne trop souvent à la sédentarité, mais en fin de compte aussi, elle nous condamne à beaucoup consacrer de cet espace-là qui pourrait être dédié à la marche, à l'automobile et à son stationnement.

2655 La canopée, la solution du verdissement, on veut souligner aussi le fait qu'une canopée optimale d'au moins 40 % peut diminuer la prévalence, mais aussi les coûts et c'est ce qu'on oublie souvent, les coûts pour le système de santé au niveau de plusieurs maladies.

2660 Et les façons dont le verdissement urbain agit sur la santé, et bien il y a ces quatre
niveaux-là, dont... que j'ai évoqués par la bande : bien l'apaisement psychologique, l'incitation
à l'exercice, la captation des... polluants atmosphériques et la climatisation.

2665 Mais aussi, il y a des cibles pour lesquelles on pourrait s'inspirer des exemples d'ailleurs
aussi comme, par exemple, à Toronto, où est-ce qu'on vise une... et on arrive bien souvent à
une canopée de 40 %. On arrive aussi à protéger un plus grand pourcentage de territoire
urbanisé sous forme d'espaces verts. À New-York, on est même arrivé à 21 % et l'OMS
justement préconise que chaque citoyen réside à au plus 30 mètres d'un espace vert, d'au
moins 0,5 à 1 hectare, puis ceci dans une perspective d'interconnexion des espaces verts,
d'une Trame verte et bleue de proximité.

2670 Et j'ajouterai, en terminant, dans une perspective aussi de justice environnementale,
c'est-à-dire, pour le moment de prioriser les quartiers qui ont été historiquement sacrifiés à ces
niveaux-là pour qu'ils puissent rejoindre les quartiers plus riches le plus souvent qui arrivent à
atteindre les cibles qui sont souhaitables pour une meilleure santé. Je vous remercie.

2675 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup.

2680 **LE COMMISSAIRE :**

2685 Merci. Oui, question par rapport au mémoire. Je ne sais pas si vous l'avez avec vous.
De toute façon, vous vous en souvenez peut-être. À la page 22, vous parlez d'aménager une
voûte arborée aux endroits accidentogènes. Puis je ne comprends pas qu'est-ce que vous
voulez dire, « une voûte arborée ».

Mme PATRICIA CLERMONT :

2690 Bien, une voûte arborée, c'est souvent aussi, par exemple, quand les branches des arbres se rejoignent et que ça fait...

LE COMMISSAIRE :

2695 O.K.

Mme PATRICIA CLERMONT :

2700 ... un effet d'ombre, en fait. J'oublie l'expression là, mais il y a une expression qu'on a utilisée dans le mémoire, où est-ce qu'il y a une cible d'ombre en fait, où est-ce qu'on arrive, de ce fait aussi, à climatiser des grands espaces, des espaces continus aussi dans lesquels on peut se promener.

LE COMMISSAIRE :

2705 Mais, c'est quoi le lien avec la zone accidentogène? C'est parce que c'est à l'ombre, puis... Je n'ai pas compris, mais...

Mme PATRICIA CLERMONT :

2710 Bien, peut-être en fait, puis là, je n'ai pas le mémoire devant moi. Mais en fait, par mon expérience, ce que ça évoque pour moi, c'est aussi qu'aux intersections, quand il y a les meilleures conditions et dont de canopée aussi, ça peut éviter les éblouissements, ça peut... améliorer la vision aussi, la visibilité, en fait, par le fait que justement, on va vouloir, par
2715 exemple, préconiser un bon marquage, mais aussi une ombre habilitée, je dirais, là, en ce

moment qui favorise les conditions pour les conducteurs, mais ceux qui marchent aussi et ceux qui utilisent les transports actifs.

LA PRÉSIDENTE :

2720

Dans le PUM, on parle d'une ville de... à 15 minutes.

Mme PATRICIA CLERMONT :

2725

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2730

Vous n'y faites pas vraiment référence, mais quand on lit tout ça, en fait, vous êtes pour la densification, pour la compacité et donc vous êtes en accord avec la ville à 15 minutes, là.

Mme PATRICIA CLERMONT :

2735

Oui, je vous dirais, en fait, la notion de quartier complet. Donc dans lesquels on peut atteindre la majorité des services pour se nourrir, se loger, etc. Et puis j'ajouterais, en fait, que souvent, on parle de densification et c'est très polarisant dans l'immédiat, mais il faut souligner en fait que les meilleures pratiques en urbanisation, c'est ce qu'on appelle la densification douce, c'est-à-dire une échelle humaine de quatre à six étages dans lesquelles on peut, par exemple, *mixifier* du résidentiel avec du commercial de proximité, des services et ce qui permet aussi, par le fait même, de créer s'ils ne sont pas déjà existants, des milieux de vie complets.

2740

LA PRÉSIDENTE :

Et des transports en commun.

2745 **Mme PATRICIA CLERMONT :**

Et des transports en commun, et des transports actifs aussi.

2750 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Des questions?

LE COMMISSAIRE :

2755 Oui, bien, on rencontre d'autres groupes évidemment depuis la semaine dernière. Les gens d'affaires, les chambres de commerce, l'IDU souhaitent que la ville aménage des axes de transit justement pour faciliter le déplacement des voitures et des marchandises.

2760 Par opposition à densité, c'est qu'il faut quand même garder des axes ouverts, puis dans votre mémoire, vous parlez de transformer les grands boulevards, les autoroutes urbaines en grands boulevards, ce qui peut amener justement un ralentissement de la circulation, puis des... de la congestion. De la pollution aussi.

2765 **Mme PATRICIA CLERMONT :**

Bien, je vous répondrai, je vais resouligner que pour l'AQME et Santé Urbanité, évidemment, la première préoccupation, c'est celle de la santé des habitants de la ville. Donc historiquement, on a subordonné ces besoins-là justement aux impératifs économiques et de transport de marchandises.

2770 Je pense que... on pense qu'il est peut-être le temps de renverser les choses, c'est-à-dire de préconiser, puis c'est pour ça aussi, qu'encore récemment, dans le... par rapport à la planification de Montréal-Est, on préconise des évaluations des impacts sur la santé en amont

2775 de l'établissement des grands corridors routiers, mais en se disant aussi que ces corridors routiers là, ils doivent tenir compte d'où les gens habitent actuellement pour trouver des voies de passage certainement, mais les moins préjudiciables à la santé.

2780 Quand on sait justement que la pollution atmosphérique liée au transport, mais elle affecte beaucoup les quartiers socio-économiquement vulnérables et de longue date. Ce qui fait que ça fait des déséquilibres, où est-ce qu'à un moment donné, il y a aussi une espèce de tradition de sacrifice. Tu sais, quand on regarde l'Ouest et l'Est de Montréal, il y a un déficit, là, de neuf ans de... non seulement d'espérance de vie, mais au niveau de la qualité de vie aussi.

LE COMMISSAIRE :

2785

Neuf ans?

Mme PATRICIA CLERMONT :

2790 Alors, c'est dans cette perspective-là que ces grands acteurs-là, je crois qu'ils doivent prendre en compte ce qu'on met de l'avant parce que de toute façon, on paye ça collectivement par l'augmentation des coûts pour le système de la santé qui est sous pression, comme on le sait tous et toutes.

2795 **LA PRÉSIDENTE :**

2800 O.K. Dans la... vous suggérez dans le mémoire que la baisse, la réduction du stationnement pourrait permettre l'organisation des rues autrement. Mais, est-ce que vous n'allez pas plus loin dans l'organisation des rues que juste moins de stationnement?
Comment...

Mme PATRICIA CLERMONT :

2805 Bien, on ne peut pas parler de stationnement sans parler de la planification, de l'aménagement urbain et de la mobilité, dès lors où, par exemple, on déciderait de vraiment rééquilibrer en préconisant les transports en commun. Dès lors, l'enjeu, c'est de réduire le nombre d'automobiles qui viennent en ville. Dès lors, il y a moins de pression sur le stationnement aussi.

2810 Alors, je ne sais pas si vous... vous souvenez, mais il y a maintenant plusieurs années parce qu'on a arrêté cette... ce genre d'activité là sous cette forme-là, mais il y avait les *parking day* où est-ce qu'on montrait ce qu'on pouvait faire avec une place de stationnement, où est-ce que je vous rappelle une auto, 90 % du temps, elle est stationnée à quelque part, mais cet espace-là pourrait servir à autre chose.

2815 Puis on connaît le succès des rues piétonnisées aussi ici comme en Europe, parce qu'avant, on parlait souvent que c'était ailleurs, mais ça se généralise aussi au Québec, au Canada, en Amérique du Nord, et on voit les gains économiques au niveau du système de santé aussi.

2820 Puis on voit très bien que la perte, je dirais, perçue quant aux places de stationnement, bien elle se transforme assez aisément en opportunités aussi à ce niveau-là, mais c'est évident que ça va de concert avec une meilleure, puis même un retour vers une meilleure planification des transports en commun et des transports actifs.

LA PRÉSIDENTE :

2825 Et des transports actifs. Une autre question?

2830

LE COMMISSAIRE :

On a-tu le temps? Oui?

2835

LA PRÉSIDENTE :

Je m'excuse, je ne regardais pas. Oui, il nous reste trois minutes.

2840

LE COMMISSAIRE :

Dans votre mémoire, en fait, à la page 26, vous mentionnez le... la délocalisation des installations portuaires et ferroviaires. Dans un contexte où Montréal est un hub majeur des transports ferroviaires et maritimes, créateur d'emploi et de valeur économique, je le sais que la réponse, ça va être en rapport avec la santé, mais c'est quand même... Comment on *deale*, excusez, on... comment on dit?

2845

Mme PATRICIA CLERMONT :

Comment... on règle.

2850

LE COMMISSAIRE :

Comment on règle une situation comme ça où il y a beaucoup d'emplois, beaucoup d'activités liées à ça, mais en même temps pour vous, c'est un générateur majeur de... lié à des problématiques de santé.

2855

2860

Mme PATRICIA CLERMONT :

2865 Encore une fois, je vous dirai qu'en ce moment, justement, on recommence à mettre beaucoup d'emphase, en fait, sur la planification de l'Est de Montréal, mais c'est simplement parce qu'historiquement, puis je vous dirais que personnellement, moi, ça fait 20... plus que 20 ans que j'habite Hochelaga-Maisonneuve, j'ai grandi dans Villeray, mais ces quartiers-là...

2870 Mais je vais parler d'Hochelaga-Maisonneuve. Historiquement, on a dit : mais ces grandes forces-là, ces grands acteurs-là, il faut vivre avec. Je comprends, mais trop souvent, les gens ont subi les effets, puis des effets aussi qu'on a soi-disant découverts après et qu'on n'était plus capable de juguler.

2875 Alors, dans un monde idéal, par exemple, la croissance, la pression qu'il y a sur la croissance des activités du port, bien à un moment donné, ce n'est pas juste un... tu sais, ce n'est pas juste par rapport aux impératifs, puis à la concurrence pour le port de Montréal qu'il faut penser ça et c'est aussi par rapport aux habitants et aux habitantes de cette région-là parce qu'il y aurait vraiment et il y a des perspectives de développement plus vert, puis plus vert, là, pas dans un sens d'écoblanchiment, là, au sens fort, qui pourraient requalifier cette partie-là de l'île de Montréal de manière beaucoup plus conséquente aussi avec les enjeux et les défis 2880 qu'on a avec la crise climatique qu'on connaît. Une crise climatique de biodiversité, mais aussi de santé publique.

2885 Alors c'est dans cet impact-là que je pense que la pandémie nous a montré qu'on était capable collectivement de réagir vite en faisant... en inventant de nouvelles façons. Il faut continuer à être dans cette perspective-là par rapport à cette crise-là qui était préexistante et qui continue, et qui continuera, celle de la crise climatique.

Et c'est pour ça que ces grands acteurs-là doivent maintenant non plus être comme des grands seigneurs autour desquels tout le monde essaie d'accommoder les choses, mais

2890 de vraiment les interpeller en mettant... en faisant en sorte que les gouvernements prennent
le sens de l'État qui leur revient et qui est attendu de la part des citoyens et des citoyennes en
regard de la santé, des individus, des quartiers et des milieux de vie.

LE COMMISSAIRE :

2895

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2900

Merci beaucoup.

Mme PATRICIA CLERMONT :

2905

C'est moi qui vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

C'était tout le temps qui vous était imparti. Bien, je vous souhaite un bon retour.

2910

LE COMMISSAIRE :

Merci, bonne soirée.

Mme PATRICIA CLERMONT :

2915

Bien, merci. C'est moi qui vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

2920

Vous n'aurez pas de difficulté à sortir, les portes s'ouvrent.

Mme PATRICIA CLERMONT :

2925

Je vous remercie beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

2930

Merci. Et je demanderais donc à monsieur Robert Hajaly de venir.

M. ROBERT HAJALY
citoyen

2935

M. ROBERT HAJALY :

2940

It's to... some of the themes that I broached in this little... will be O.K., I just... I'll just be presenting them more or less in the order in which I found them in the booklet. So the first thing, I want to talk about development as the first item and the question of land, the availability of land. Incidentally, if there is something not... I'm talking too fast or something not clear, just stop me, you know...

LA PRÉSIDENTE :

2945

It's O.K.

M. ROBERT HAJALY :

2950 O.K., I want to talk about the... First, my first topic, the availability of land for
development, O.K.? And one of the... one of the points made in this little document which I
read, is that there isn't too much land left in... on the Island of Montreal for development.

2955 But actually, I think that's false. I think there is quite a lot of land that is available for
development. But most of it, of course, is contaminated. We have, of course, the formal oil fields
in the East End, we have the industrial facilities in East Lachine, we have the hippodrome,
right? Not industrial, but I mean, it's ready for development.

2960 We have the Bridge-Bonaventure area. I'm sure you probably know about that. It's a
desolate waste land right now, but there was actually... there was residences there, who was
called the Goose village at one time.

2965 And also, I think, but, of course, what is lacking, is the will to develop these things
because it's going to cost money. Right? It's going to cost money to, first of all, to decontaminate
it and then, of course, to develop it. And what is required in my view, is some initiative to make
agreements between, on the one hand, a provincial government, the city government, and
private developers to share the cost of this, you know, rehabilitation, so that... You know, if
they're industrial sites, so that they can be made proper for development and then, of course,
to plan the development.

2970 And I'd also like to point out that for example, in certain boroughs in Montreal, like
LaSalle and Ville Saint-Laurent, there actually is still quite a bit of land that is free for
development that has not been developed. I know, just passing through that, that's true. And it
may also be coincidentally in places like Anjou, Pointe-aux-Trembles or Rivière-des-Prairies.
2975 But I am not too familiar with the East End, I am more familiar with the West End.

2980 OK, so the next thing I want to talk about, what is the type of development? Supposing there is the will to develop these sites, what is the type of development that should occur there and here, I want to support the notion of what I might call "complete neighbourhoods". Complete neighbourhoods.

2985 And by that, I mean that the neighbourhood should be developed in such a way that they have a combination of residences, on the one hand, commercial stores or whatever it is, public facilities and sources of employment. So that as much as possible, people do not have to travel very far to buy things, to go to a community centre, to go to their job, to minimize as much as possible the need for the use of cars, for example, which is an ecological imperative, I think this emphasizes throughout this thing about the desire to reduce the amount of cars, which is, of course, a very great source of emissions.

2990 And what this requires to make this possible, is, of course, an element of planning. I mean, think about Griffintown, for example. So Griffintown was an example of an industrial site that has been redeveloped, but the complaint there, is that there is a lack of planning for things like public facilities, community centres, schools and so on. And that's... and that has to be avoided in the future.

2995 So you want to develop these sites that I mentioned, which are available, but you want to do it with a plan. OK, that's the issue that... which provides for all these different things as much as possible. You may have heard the expression "15-Minute City". I think in Paris they're attempting that notion, a notion that you don't have to spend more than 15 minutes to get to some place either on foot or by the bike. That's a little unrealistic, but as much as possible, Montreal should aim at it, put it that way.

3000
3005 There is just one other point, related to point: In general, I think people should work, should live as close to their work as possible. Maybe they have it quite around, but it's often easier to change your home than to change your work and so, in this respect, I do support

development downtown. I live downtown myself, very close to here because a lot of people work downtown. I think about 300,000 people work downtown although, now, there is the telework thing, but forget about that just for a minute. They are there some time. So as much as possible, leave people who work downtown to live downtown and that means, I would encourage promoting even more development downtown and in highrises obviously.

3010

O.K., so my next issue is public transport and so there are two ways, really, to diminish the use of cars. So one is, of course, the notion of complete neighbourhoods and people living close to where they work or the other way around; working where they live.

3015

The other one, of course, is through the improvement of public transport and again here, it is a little bit like the lack of investment in rehabilitating areas, there is also lack of investment in my view in public transport. I mean, if you compare Montreal with, let's say, other cities, I mean; I lived in London for a while in England.

3020

Of course, London is a bigger city, but in there, there are about 16 subway lines and 16 commuter train lines. You can imagine that, all bringing people into the centre of the city from everywhere in the whole metropolitan area.

3025

Anyhow, there's... it's obvious what needs to be done, everyone says it, so what I'm going to say is not at all original. I mean, obviously... the one thing I would say is that so far is Pointe-aux-Trembles a ghost, the obvious thing is just to extend the green line because it already exists. Why create a new REM line? I mean that's just a foolish, foolish waste of money.

3030

You could either extend the green line or you know, have a surface train coming... extending it from it to Pointe-aux-Trembles. And then, of course, there is the blue line to Anjou. There is the orange line which should be extended up to connect with the REM.

3035

And let me say here also that there is an issue of better use of the trains. The trains were developed to some extent independently of the rest of the transport system and that's bad. There should be better integration. I'll give you a few illustrations: The train de l'Est, right, should better serve the northeast of Montreal. So for example, I'll give you two examples: There could be stops In Rivière-des-Prairies, for example, at Rodolphe-Forget Street, which is right in the middle of Rivière-des-Prairies and a stop at Papineau to serve that area.

3040

Right now, there are no stops between the outer suburbs and the terminus. I mean, that's ridiculous. You want to serve all parts of Montreal, you've got a train there, you've got the... you've spent all the money, use it to better serve the northeast of Montreal and similarly, there is the train du Nord, you know the one that comes from Saint-Jérôme, it's not connected with anything, right?

3045

It could be connected with the REM, when the REM is built at Canora, so instead of people who want to go straight downtown, could transfer from the train du Nord to the REM and go straight downtown. It could be connected with the orange line at Namur, because it passes where... the metro stop is, but there is no exchange now.

3050

LE COMMISSAIRE :

I think it connected with the blue line at Jean... and Park.

3055

M. ROBERT HAJALY :

Sorry?

3060

LE COMMISSAIRE :

It's connected with the blue line at Park.

LA PRÉSIDENTE :

3065 Oui.

M. ROBERT HAJALY :

3070 With the blue line?

LE COMMISSAIRE :

Hum, hum.

3075 **LA PRÉSIDENTE:**

Yeah.

M. ROBERT HAJALY:

3080 Now, if you...

LE COMMISSAIRE:

3085 And goes to Lucien-L'Allier at Windsor Station. So it's connected at orange and blue lines.

3090

M. ROBERT HAJALY :

3095 I'm not aware that it's connected with the orange line. It crosses... O.K., it comes down like this and then, it goes like that, right along Jean-Talon more or less. Just below. I am talking about the train du Nord, right?

3100 And it passes the orange line, more or less at where the Namur stop is on the orange line, but there is no stop on the train du Nord at that point. There is no connection at that point with the orange line, you see? Let's say somebody wants to go to some place on the orange line, but they're coming from somewhere north, there is no stop there.

LE COMMISSAIRE :

3105 At Lucien-L'Allier, actually. I'm a train user, so. At Lucien-L'Allier, there is a connection with the Saint-Jérôme line and the orange line.

M. ROBERT HAJALY :

3110 Yes, at Lucien-L'Allier, that's right.

LE COMMISSAIRE :

3115 Yeah.

M. ROBERT HAJALY :

3120 You're right. At Lucien-L'Allier, but let's say, for example, someone wants to get on the orange line because they want to go to some place...

LE COMMISSAIRE :

In the... yes.

3125

M. ROBERT HAJALY :

... In the North or either immediately north or immediately south of the Namur stop...

LE COMMISSAIRE :

3130

They have to get out at Park and transfer blue line to Jean-Talon at... on the orange line. But anyway, it's details.

M. ROBERT HAJALY :

3135

The... well, how could they get off the train at that point? There is no stop.

LE COMMISSAIRE :

3140

There is a... Yes.

M. ROBERT HAJALY :

There is no stop...

3145

LE COMMISSAIRE :

There's a stop at Park.

3150 **M. ROBERT HAJALY :**

There is no stop on the train du Nord. Unless I'm mistaken, there is no stop on the train du Nord at Namur. Am I wrong to think that?

3155 **LA PRÉSIDENTE :**

Not Namur.

3160 **LE COMMISSAIRE :**

It's at Park.

3165 **LA PRÉSIDENTE :**

It's Park.

3170 **LE COMMISSAIRE :**

Park Avenue.

3175 **LA PRÉSIDENTE :**

Park Avenue.

3175 **LE COMMISSAIRE :**

Avenue du Parc.

M. ROBERT HAJALY :

3180

Avenue du Parc.

LA PRÉSIDENTE :

3185

And Jean-Talon.

LE COMMISSAIRE :

3190

And Jean-Talon, yeah.

M. ROBERT HAJALY :

O.K. But that's not the orange line.

3195

LE COMMISSAIRE :

It's the blue one, yeah.

LA PRÉSIDENTE :

3200

That's the blue one.

LE COMMISSAIRE :

3205

Yeah.

M. ROBERT HAJALY :

3210 Blue line.

LE COMMISSAIRE :

3215 They have to transfer to the orange line.

M. ROBERT HAJALY :

To the blue line, to the orange line, O.K.

3220 **LE COMMISSAIRE :**

Yes.

M. ROBERT HAJALY :

3225 O.K. Well, in my view, there should be a direct transfer at, as an example, at Namur.

LE COMMISSAIRE :

3230 O.K.

M. ROBERT HAJALY :

3235 And there could also be a stop, for example, at Côte-Saint-Luc for the train du Nord because it goes right through Côte-Saint-Luc without stopping at all, you know. So it basically boils down to saying, what is my thesis here, that the train should be better integrated with the

other rest... with the rest of the transport system and should better serve the neighbourhoods through which they go by having appropriate – not everywhere – but having appropriate stops whether it's a northeast or at metro Côte-Saint-Luc, whatever it is.

3240

Also, I want to emphasize...

LA PRÉSIDENTE :

3245

Two minutes.

M. ROBERT HAJALY :

3250

... the need for better use of buses because, I mean, for many people, buses are, you know, the local means of transport. The image of buses now is low status. Do you ever see a businessman in a suit on the bus? Hardly ever, right? There is a number of things you can do to improve the status of buses and the service they provide. They're very obvious, but they're not done enough.

3255

So one is: increasing the frequency of buses that are used a lot, increasing their reliability to the extent that that's possible, reliability. They should come as much as possible when they're supposed to come and there should be some indication, some sign, which will tell you when they're going to come.

3260

They should be cleaner, both inside and outside. Right? Often in the winter, they're very dirty. People don't want to go on a dirty vehicle; it's a very simple thing. Many people don't like going on a dirty vehicle.

3265

There should be air conditioning in the summer, right. They should be as much as possible powered by electricity. Not just for ecological reasons, but because diesel smells.

Right? It's dirty. It's smells and dirty. Lots of people don't like that. They like things that are clean. Right?

3270 And, so the idea here, I think, is as much as possible not just to improve the service, that's obvious, but to improve the status in the eyes of the public. A bus service, so that a greater number of... greater section of society would use it. O.K. O.K. So that's the next thing.

3275 I want to talk next about promoting a quality because that's one of the themes, "Equity", one of the themes here of the report. And here, my idea is pretty straight forward. There are certain neighbourhoods in Montreal, first of all, my own, which is Western downtown. It's called Peter-McGill electoral district, but also Montreal North that I know of. Maybe others as well, which are relatively deprived of urban facilities, libraries, community centres, recreational sports facilities, green spaces and low-cost housing. Right? And they need it. They actually need it more than other places because often these places that are deprived are poor places.

3280 If you think of my area, Western downtown, you may think a lot of rich people live there. That's true. But a lot of poor people live here too. Roughly 41 % of the people who live in my area, Western downtown... We did a survey, I belong to a Peter-McGill community council. It's a community group.

3285 We commissioned a survey by experts using a 2016 census. 41 % of the people are below the federally defined low-income line, they're poor, in other words, just in simple terms. And that's one of the highest, I think it's higher than the rest of Ville-Marie and in Montreal as a whole, it's 20 %. We're 41 % and yet, we have very few facilities, very few.

3290 I believe that's also true in Montreal North. (Inaudible) For example, they don't have a sports centre there. They've been wanting it for many years and the one high school they have is very, very poor condition and again, people have been promising they will improve it, but they don't improve it.

3295 So, the one thing I would recommend for a quality, well, is two things: First of all, a better transport system obviously is... promotes a quality because it's something that people without a car can use. Better service.

3300 I just... I forgot to mention one thing incidentally about the transport. Not just better integration, but related to it, there should be one governance for all the modes of transport in the metropolitan area, including the REM. They should all come under the ARTM, right? Everything... so everything can be coordinated, all the forms of transport.

3305 I believe they have coordinated fairs, that's good, but they also have to coordinate networks and for that to be effective, you need one authority which controls everything, in my view. So that's a small... but I forgot to mention it. O.K., so promoting the quality, basically very simple point. People have probably made it before...

LA PRÉSIDENTE :

3310 O.K. Votre temps est passé, Monsieur.

M. ROBERT HAJALY :

3315 Oh, sorry.

LE COMMISSAIRE :

3320 You have ten minutes.

M. ROBERT HAJALY :

O.K.

LE COMMISSAIRE :

3325

It's over.

M. ROBERT HAJALY :

3330

Am I done?

LA PRÉSIDENTE:

It's over.

3335

LE COMMISSAIRE :

You're done, yes.

3340

M. ROBERT HAJALY :

O.K., O.K. Well, that's enough. I mean, I think I've covered a few things. Anyhow, I covered enough.

3345

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Des questions, des...

LE COMMISSAIRE :

3350

I think much of what you covered, is well referred in the City vision that you have in front of you...

M. ROBERT HAJALY :

3355 Oh, yeah. Some of it is, but... yeah.

LE COMMISSAIRE :

3360 Speaking of the areas deprived of public services as you... where you live actually, what do you propose? Do you have any proposals to make to us?

M. ROBERT HAJALY :

3365 Well, I... yes, of course. I mean, I've got to be honest with you. I go to the meetings of the borough council, and I've been going there since 2004 and making proposals. So it's pretty obvious, we need...

3370 First of all, they're building a community centre, but it doesn't, for example, provide for... it doesn't have a gymnasium or indoor pool. It's more a cultural centre. So we do have that in the YMCA, which is right... which is more central. Actually, the... the centre they're planning is right at the western end, near Westmount.

3375 We do have the YMCA, which does have a pool and a gymnasium and a weight room and so on, but it's not functioning because they don't have money. And I've asked the city to help to subsidize that, because the only other... the only centre we have that, you know. That's one thing.

3380 There is an area between Guy and Atwater Street, Guy and Atwater Street, and between Sainte-Catherine and Sherbrooke.

LE COMMISSAIRE :

O.K.

3385

M. ROBERT HAJALY :

Which is very densely populated, it's the most densely populated area in Montreal, maybe in Canada and has about 15 to 20,000 people in that area. They don't have... no green space, no recreational parks, nothing.

3390

And we've been asking for many years for the city to do it. They haven't done it. We have no place to play hockey, for example, no ice rings, I've been... I've asked for that. Simple request, they don't want to do it.

3395

LE COMMISSAIRE :

Because you live close to the Bell Centre.

3400

M. ROBERT HAJALY :

No, the place I have in mind...

LE COMMISSAIRE :

3405

I say... it was just a joke because the...

M. ROBERT HAJALY :

3410

Oh, I see, I see.

LE COMMISSAIRE :

... where the Canadians are.

3415

M. ROBERT HAJALY :

Bell Centre. Well, that's professional hockey. I'm talking about hockey for just ordinary people. No, it would be on the Rutherford Park, which is a park on top of the water reservoir, which is a perfect big place for it. But they don't want to do it.

3420

We once had an outdoor pool, we have no more outdoor pool. I asked them to fix the pool that we once had. They don't want to do it. They say, you know, we'll think about it. Right?

3425

Low-cost housing, in our area, there is very little social housing for people who are poor or people who are homeless. We have a lot of homeless people, including indigenous people, but not only them.

3430

We have about 200 units of social housing, whereas in my view, we need a minimum, a minimum, of 2,000 units and especially for families. The only ones they have are for old people, which is good for old people, nothing for families, O.K., families with children.

3435

So we should have a minimum of 2,000, but it's not being built at all. Not being built at all. We... nothing has been built for many years. We keep on asking, they keep on being sympathetic and they say, "Yes, we understand the need", but they don't do anything, O.K. So, that's it.

And actually, this leads me to one... just one, if you permit me, the city has a ten-year plan for investments, you know. They just actually planned, they passed that in Ville-Marie, they had a ten-year plan for what they're going to put money in. O.K. But they have no public

3440 consultations on that. There should be a public consultation on that, so the people can make clear what they need and that could enter into where the investments are going to be. For ten years, right, it's a long-term thing. So, there are many things that are lacking in our area. I mean, almost everything, really.

3445 **LA PRÉSIDENTE :**

Avez-vous un budget participatif dans votre arrondissement?

M. ROBERT HAJALY :

3450

No, we don't. No, not like the Plateau. No, we don't.

LA PRÉSIDENTE :

3455

O.K.

M. ROBERT HAJALY :

3460 But, one good form of it would be if there could be a public consultation on this ten-year plan of investments because that, really... We're talking large sums of money and that will determine where the city would put investments for the next ten years in our area.

3465 Actually in Ville-Marie borough as a whole, I mean, but my area is part of Ville-Marie borough, it's the Western District, Peter-McGill District. So I think we should have an input into that, but we don't, and it was just presented to us just like that and the council passed, end of story. We never had any say in what they do put the money in.

LE COMMISSAIRE :

3470

You make presentations to the Ville-Marie borough.

M. ROBERT HAJALY :

3475

Sorry?

LE COMMISSAIRE :

3480

To the Ville-Marie borough.

M. ROBERT HAJALY :

Yes, in this case, here, it was a ten-year plan for the Ville-Marie borough.

3485

LE COMMISSAIRE :

Hum, hum, O.K.

M. ROBERT HAJALY :

3490

I don't know what the other boroughs do. So yes, in this case, we should have a chance to present our needs to that... before they present the ten-year plan for investments, I think, but that's very important.

3495

And I'm going to raise it at the next council meeting... But I'm just telling you now since you asked, but almost everything is missing in our area actually in terms of public facilities,

green spaces. The facilities I mentioned like a gym... indoor swimming pool, outdoor swimming pool. We have no school, that's also another thing, we have no local school.

3500 **LE COMMISSAIRE :**

Are there any facilities that could be shared with, let's say, Concordia University? Do they have gyms and pools at the...

3505 **M. ROBERT HAJALY :**

Yeah.

3510 **LE COMMISSAIRE :**

... Ville-Marie could share with...

3515 **M. ROBERT HAJALY :**

They may, they may. I think McGill does. Concordia does what I believe they're... those facilities are at Loyola...

3520 **LE COMMISSAIRE :**

And McGill does.

3525 **M. ROBERT HAJALY :**

... the Loyola Park.

LA PRÉSIDENTE :

Loyola.

3530 **M. ROBERT HAJALY :**

That's way, way in the West. But I think they're not keen to share.

LE COMMISSAIRE :

3535

O.K.

M. ROBERT HAJALY :

3540

You know. And in any case, we would like facilities that are more or less available all the time to the public. And we, even if they were willing to share, obviously, they're going to give priority to their own students, right?

3545

So at McGill, there are 35,000 students, right? I mean, that's a lot of students. So they're going to have a lot of needs for those facilities. So, I don't think that would be very, very good for us, very effective in terms of the needs we have.

LA PRÉSIDENTE :

3550

On a terminé.

LE COMMISSAIRE :

We're finished now.

3555 **M. ROBERT HAJALY :**

O.K.

3560 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

3565 **M. ROBERT HAJALY :**

Well, thank you for this opportunity and...

LE COMMISSAIRE :

Thank you very much.

3570

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir.

3575 **M. ROBERT HAJALY :**

... all the best.

3580 **LA PRÉSIDENTE:**

Bon retour à la maison.

M. ROBERT HAJALY :

3585

When... just... when do you think your report will be published? Do you have an idea?
Any idea?

LE COMMISSAIRE :

3590

In February or March.

M. ROBERT HAJALY :

3595

February, March, yeah. O.K, thanks, thank you very much.

LA PRÉSIDENTE :

3600

Thank you.

LE COMMISSAIRE :

You're welcome.

3605

M. ROBERT HAJALY :

And have a good evening.

3610

LA PRÉSIDENTE :

3615 Alors, c'est ainsi que se termine la cinquième séance d'audition des opinions. Je
voudrais remercier toutes les personnes qui se sont déplacées et qui ont participé. J'aimerais
remercier également mes collègues, commissaires et analystes, et toutes les personnes de
l'Office qui nous aident à l'organisation de ces soirées ainsi que l'équipe technique. Alors, je
vous remercie et je vous rappelle que la prochaine séance d'audition aura lieu jeudi à 19 h.
3620 Merci, au revoir.

LE COMMISSAIRE :

 Merci.
3625

AJOURNEMENT

3630

3635

3640

3645

Je, soussignée, Nathalie Lachaire, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie, par visionnement Web et/ou piste audio et selon la qualité de ceux-ci.

Nathalie Lachaire

Nathalie Lachaire, s.o.